

les impro bables

RANDONNÉES

Des parcours
qui sortent des
sentiers battus

Alfortville • Boissy-Saint-Léger
Bonneuil-sur-Marne
Chennevières-sur-Marne
Créteil • La Queue-en-Brie
Le Plessis-Trévisé • Limeil-Brevannes
Mandres-les-Roses • Marolles-en-Brie
Noiseau • Ormesson-sur-Marne
Périgny-sur-Yerres • Santeny
Sucy-en-Brie • Villecresnes

lesimprobables.sudestavenir.fr



Soyez aventureux !

**Au sud-est de Paris, rien de bizarre,
que de l'insolite, de l'improbable,
de l'inspirant.**

Notre petit coin de Val-de-Marne vous entraîne dans de surprenantes aventures. Laissez-vous guider par votre soif de découverte ; suivez nos parcours pédestres pour partir à la rencontre d'un territoire aux multiples contrastes.

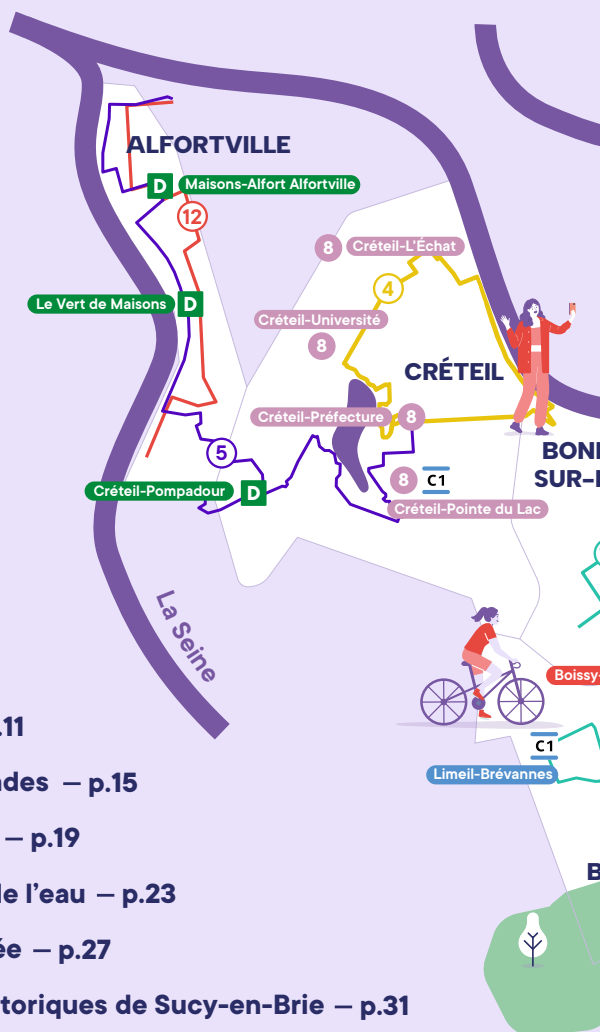
Séculaire par son histoire, naturel dans ses forêts et ses plaines, pictural sur ses murs, rafraîchissant au bord de ses lacs et rivières, audacieux dans son architecture, étourdissant par ses points de vue, il faut l'explorer pour en saisir tout le caractère.

Tel un aventurier des temps modernes, osez sortir des sentiers battus. Ici, le beau s'offre aux audacieux.

Les improbables

RANDONNÉES

- 1 La boucle bucolique – p.7
- 2 Une balade verte et fleurie – p.11
- 3 La promenade des trois bourgades – p.15
- 4 Bain de nature de villes en îles – p.19
- 5 Mille et une activités au bord de l'eau – p.23
- 6 Une balade fleurie et chocolatée – p.27
- 7 Les merveilles naturelles et historiques de Sucy-en-Brie – p.31
- 8 Petites et grandes aventures – p.35
- 9 La plaine qui déborde – p.39
- 10 Le nez en l'air, les pieds sur le green – p.43
- 11 Le sentier d'interprétation agricole – p.47
- 12 Art de rue à Alfortville – p.51
- 13 Bonneuil sous l'œil des graffeurs – p.55

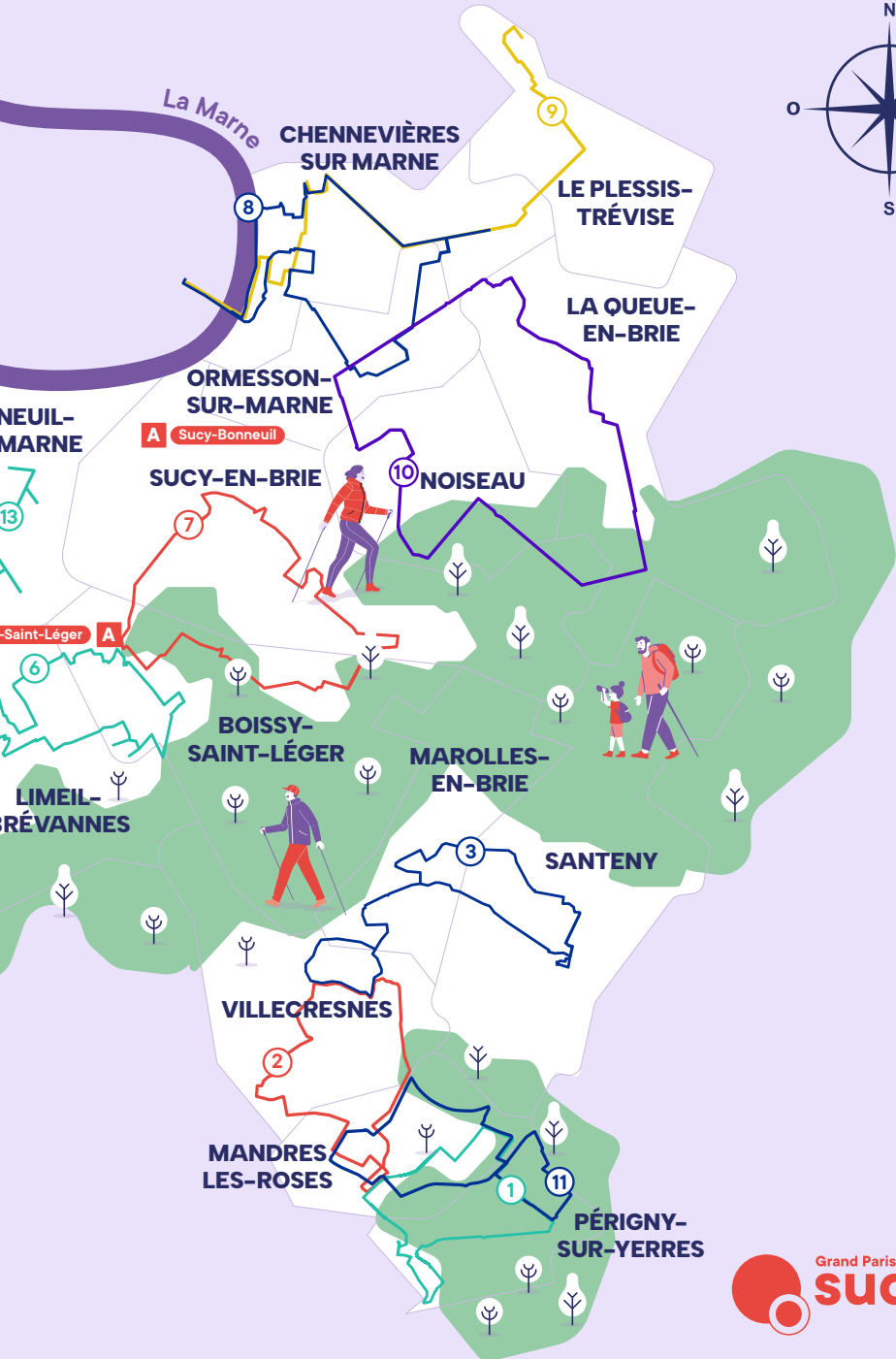
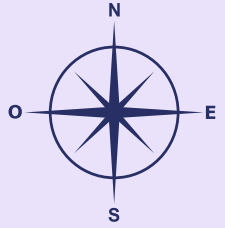


C1 Câble C1

8 Métro ligne 8

A RER ligne A

D RER ligne D



Les bons conseils pour une randonnée réussie

Tous nos parcours sont accessibles à des personnes en bonne condition physique et ne nécessitent pas d'équipements techniques particuliers. Ils ne sont pas adaptés à la pratique du vélo. En cas de fatigue, raccourcissez l'itinéraire en vous aidant de la carte.

AVANT LE DÉPART

Pensez à consulter la météo et choisissez des vêtements adaptés : de bonnes chaussures, des vêtements de pluie, une casquette ou des lunettes de soleil selon les conditions météorologiques. En cas d'alerte orage différez votre randonnée.

N'oubliez pas de glisser un en-cas et de quoi vous désaltérer dans votre sac à dos. En période estivale, un tube de crème solaire peut être également nécessaire.

Votre smartphone vous sera utile pour vous géolocaliser sur une carte en ligne si vous avez besoin de retrouver votre chemin. Il vous permettra également de faire quelques photos pour garder un souvenir de l'excursion. Pensez à partir avec la batterie bien chargée.

ACCÈS

Dès que possible, privilégiez les transports en commun pour vos déplacements, particulièrement dans les zones urbaines denses où le stationnement peut être difficile. La plupart des parcours sont en boucle, mais certains, en « aller simple », nécessiteront d'emprunter

les transports en commun pour revenir à votre point de départ. Dans ce guide, les informations sur les transports sont données au début de chaque itinéraire.

SUR VOTRE CHEMIN

Dans les zones naturelles : ne sortez pas des chemins, ne cueillez pas de plantes ni de fleurs, ne jetez pas vos déchets dans la nature, évitez tout geste pouvant faire surgir le feu. Pensez à vous renseigner sur les périodes de chasse auprès des communes pour éviter tout risque.

En ville : marchez sur les trottoirs, ne pénétrez pas dans les propriétés privées, traversez les rues sur les passages dédiés en privilégiant ceux sécurisés par des feux tricolores.

Tout au long de votre randonnée : partagez l'espace avec les autres usagers (cyclistes, cavaliers, coureurs). Les chiens doivent être tenus en laisse.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 112 (appel d'urgence européen), LE 18 (pompiers) OU LE 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes).

- > Retrouvez également tous nos itinéraires sur l'application **Visorando**.
- > Découvrez toute l'offre touristique de Grand Paris Sud Est Avenir sur lesimprobables.sudestavenir.fr

PARCOURS 1

La boucle bucolique

📍 Périgny-sur-Yerres et Mandres-les-Roses

📏 8,2 km

🕒 2h de marche

🔄 En boucle

> Accès en voiture
conseillé ou bus
n°423 arrêt La Plaine



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) sur le parking face au 2 rue du Bel air à Périgny-sur-Yerres.

Suivez la direction « Fondation Jean-Dubuffet » en descendant *la ruelle aux chevaux* puis tournez à gauche sur *le sentier des Vaux*. Tournez à droite sur *le chemin du moulin*, voici **la Closerie Falbala (1)** sur votre gauche.

Descendez le sentier puis prenez à gauche sur *le chemin dans le Bas des Clos* pour rejoindre les bords de l'Yerres. Après 350 m de marche, vous arrivez à **la petite cascade (2)** où la Rigaude se jette presque directement dans la rivière.

150 m plus loin grimpez par le sentier sur votre gauche débouchant sur *le chemin de l'Étang*. Engagez-vous sur votre gauche sur ce chemin et tournez à gauche au niveau d'un pont piéton en poursuivant sur *la rue de la Chaussée de l'Étang*. À 300 m, dans un virage, engagez-vous tout droit dans **la ruelle des Clos (3)** se terminant sur un petit espace vert.

En poursuivant votre chemin vous arrivez jusqu'à *la rue Neuve*. Dans le sens du panneau « toutes directions », en empruntant *la rue Paul Doumer* face à vous, dirigez-vous vers le centre de Périgny-sur-Yerres. Après être passé devant l'Hôtel-de-Ville et la pittoresque *impasse pavée de la Grand'Cour*, orientez-vous en direction de Brie-Comte-Robert sur votre droite pour accéder à la charmante **Place du Général de Gaulle (4)**.

Traversez en remontant la place. À 150 m, au bout de *la rue Paul Doumer*, franchissez le carrefour à feux en poursuivant sur *la route de Brie-Comte-Robert*. Longez les parcelles maraîchères sur environ 1,5 km jusqu'à atteindre **la Maison de la Nature et de l'Environnement (5)** située sur votre gauche au milieu de son parc.

Contournez la Maison de la Nature pour rejoindre le sentier d'interprétation agricole sur le **Domaine de St-Leu (6)**, lotissement agricole composé exclusivement d'exploitations maraîchères.

Au bout du chemin, prenez à droite en longeant les serres pour rejoindre *la rue de la Fossé Parrot*. Tournez à gauche en entrant sur le **Domaine de Rosebrie (7)**, ancien lotissement horticole. Suivez *la rue de la Fossé Parrot* en vous aidant du plan ci-contre.

Poursuivez jusqu'à *l'avenue Georges Pompidou*. Tournez à droite pour atteindre *la rue de Verdun*. Tournez sur votre gauche dans cette rue et dirigez-vous sur 750 m jusqu'au centre-ville de Mandres-les-Roses. Traversez l'important carrefour face à vous pour gagner *la rue du Général Leclerc*. Voici sur votre droite **la Ferme de Monsieur (8)**.

Poursuivez tout droit sur *la rue du Général Leclerc* animée par ses commerces, observez les nombreuses cours réparties de part et d'autre de la voie, puis tournez à gauche sur *la rue des Roses*. Faites une halte **au parc Beauséjour (9)** pour profiter de son jardin à l'anglaise. L'entrée se situe à gauche dans *la rue Cazeaux*.

Depuis *la rue des Roses*, continuez toujours tout droit en passant par *la rue des Châtaigniers*. Prenez à droite *rue du Général Leclerc* puis de nouveau à droite *rue du Moulin Neuf* pour rejoindre votre **point de départ (D)**.

À VOIR SUR LE PARCOURS

◊ La Closerie Falbala

Depuis *la rue du chemin du Moulin*, observez de l'extérieur la structure monumentale. Imaginée et conçue par Jean-Dubuffet, célèbre peintre, sculpteur et plasticien, cette œuvre peinte en blanc, aux tracés noirs si caractéristiques, est classée Monument Historique depuis 1998. De l'autre-côté du chemin sont implantés les anciens ateliers de l'artiste. L'ensemble se visite régulièrement sur réservation préalable uniquement : infos sur fondationdubuffet.com



◊ Le centre-ville de Périgny-sur-Yerres

Agrémentée de tilleuls, la place du Général-de-Gaulle est bordée par l'église Saint-Leu et Saint-Gilles au nord et par le Château de Périgny-le-Petit au sud. Construite au XVII^e siècle, il paraîtrait que le roi Louis XIII aurait séjourné dans cette demeure en son temps. Ne manquez pas le colombier situé derrière l'église, dernier vestige du domaine de Périgny-le-Grand qui se composait d'un château seigneurial et d'une ferme.



◊ La Maison de la Nature et de l'Environnement

Situé à Périgny-sur-Yerres, ce lieu d'accueil, de loisirs et d'information, a pour objectif de favoriser les liens entre l'Homme et la nature. Le bâtiment, entièrement réhabilité en 2025, est un modèle d'éco-conception. Il se distingue notamment par son toit en chaume, matériau naturel aux nombreuses vertus écologiques. L'espace environnant est particulièrement propice pour pique-niquer.

◊ Le sentier d'interprétation agricole

Jalonné par 17 panneaux d'information, le sentier permet de découvrir les produits locaux, de reconnaître les cultures, de mieux comprendre les techniques de production. À découvrir sur notre parcours n°11.

◊ La Ferme de Monsieur



Entrez dans l'enceinte de cette ferme briarde très bien préservée. Propriété au XVIII^e siècle du frère du roi et futur Louis XVIII, elle accueille aujourd'hui les services de la mairie de Mandres-les-Roses.

PARCOURS 2

Une balade verte et fleurie

📍 Villecresnes et Mandres-les-Roses

📏 11,5 km

🕒 2h45 de marche

🔄 En boucle

> Accès en voiture conseillé ou bus n° 423 arrêt Mairie



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) devant la mairie de Villecresnes, 68 rue du Lieutenant Dagorno

Prenez à droite sur *la rue du Réveillon* puis descendez sur 500 m jusqu'à **la rivière le Réveillon (1)**.

Au cœur du vallon, engagez-vous sur votre gauche sur la promenade piétonne

longeant le cours d'eau. Au bout de 150 m, empruntez le petit pont enjambant la rivière sur votre droite. Poursuivez sur le sentier serpentant à travers bois sur 300 m jusqu'au Mont-Ezard, point culminant du secteur. Tournez à droite au croisement pour vous retrouver sur **la Végétale, coulée verte du Val-de-Marne (2)**.

Suivez le chemin sur 1,5 km, vous franchirez notamment une passerelle avant de tourner à l'intersection suivante, sur votre droite, sur *la rue Auguste Dupin*.

Vous voici sur le Domaine de Roseval à Mandres-les-Roses, ancien lotissement horticole. Sur votre gauche le long de la rue se trouve **le Centre de production florale et horticole de Grand Paris Sud Est Avenir (3)** puis la pépinière départementale. C'est ici que sont cultivés les végétaux qui embellissent nos villes.

Au bout de *la rue Auguste Dupin*, prenez à gauche sur *la rue François Coppée*. Après le collège Simone Veil, au n°6, observez de l'extérieur, sur votre gauche, le manoir de la Fraizière. Également nommé la Ferme de la Mothe, cette maison bourgeoise serait une des anciennes résidences du poète François Coppée. Au bout de la rue, traversez le carrefour et continuez tout droit sur *la rue de Brie*. Tournez ensuite tout de suite à droite dans *la rue Cazeaux*. Au bout de cette rue, faites une halte **au parc Beauséjour (4)**, pour profiter de son jardin à l'anglaise et admirer notamment la Maison Barras, demeure d'architecture briarde construite au milieu du XIX^e siècle.

De retour *rue Cazeaux*, tournez à droite dans *la rue des Roses*, puis engagez-vous dans *la rue du Général Leclerc*, cœur battant du centre-ville avec son artère commerçante. Observez les nombreuses cours réparties de part et d'autre de la voie. Au bout de cette rue, n'hésitez pas à entrer sur votre gauche dans l'enceinte de **la Ferme de Monsieur (5)**, afin de mieux observer les bâtiments et le colombier.

Après *la place des Tours Grises*, prenez à gauche *la rue Pasteur*, puis tournez de nouveau à gauche dans *la rue de la Croix Rouge*, en admirant au passage l'ancienne halle, lieu du marché. Prenez à droite *la rue René Thibault*, et 400 m plus loin, face *au sentier de l'Espérance*, prenez à droite le chemin piétonnier boisé, où un paysage mosaïque, alternant champs et pavillons, s'offre à vous. Au bout du chemin, poursuivez à gauche sur *le chemin de Yerres à Brie*, puis *le chemin de Brie* dans la continuité. Prenez à droite sur *la rue de Brunoy* en direction de Villecresnes centre; la prochaine rue sur votre droite se nomme *l'avenue du Château* en souvenir du château du Cerçay démolé vers 1930. Vous verrez **l'ancien pigeonnier du domaine (6)** en remontant *la rue de Brunoy*.

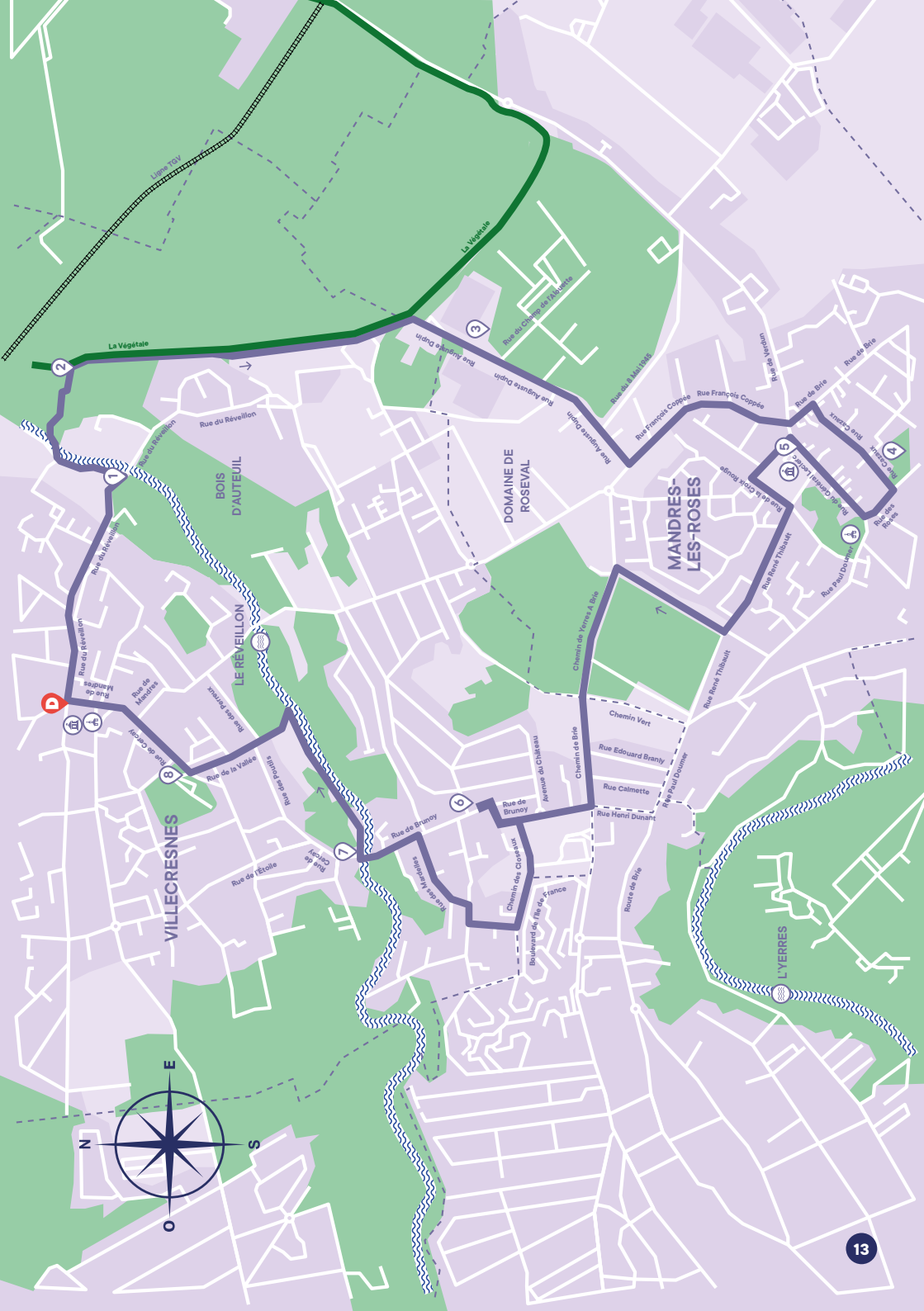
Faites demi-tour puis prenez *le chemin des Closeaux* sur votre droite. Prenez à droite sur *la rue des Mardelles* jusqu'à rejoindre *la rue de Brunoy*. Tournez à gauche et descendez jusqu'à **la rivière le Réveillon (7)**.

Après avoir franchi le pont, engagez-vous à droite sur le sentier longeant le cours d'eau sur 500 m jusqu'au croisement. Remontez le chemin à gauche, débouchant au bout de 100 m sur *la rue de la Vallée*. À l'extrémité de cette voie, après La Poste, découvrez **le parc de Cerçay (8)** et les annexes de l'ancien château.

À la sortie du parc, tournez à droite dans *la rue de Cerçay* et poursuivez tout droit sur *la rue du Lieutenant Dagorno*. Dans le centre-ville de Villecresnes, passez devant la bibliothèque installée dans un bâtiment du XVIII^e siècle, remanié au XIX^e, et anciennement appelé Château Gaillard. Un peu plus loin, terminez votre visite par l'église Notre-Dame de l'Assomption, située à quelques pas de la mairie, **votre point de départ (D)**.

Le saviez-vous ?

Le Plateau Briard tire son nom de son relief marqué, où les rivières s'enfoncent parfois dans des vallées encaissées, comme l'Yerres et le Réveillon.



VILLECRÉSINES

LE RÉVEILLON

BOIS D'AUTEUIL

DOMAINE DE ROSEVAL

MANDRES-LES-ROSES

L'YERRES

La Vegetaire

Ligne 101

Rue des Champs de l'Abbaye

Rue Justus Duchin

Rue Justus Duchin

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue de la Vallée

Rue François Coppée

Rue François Coppée

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte

Rue de la gîte



À VOIR SUR LE PARCOURS

📍 Le Réveillon

Le Réveillon parcourt 21,6 km depuis la forêt d'Armainvilliers en Seine-et-Marne, où il prend sa source, pour se jeter dans l'Yerres en Essonne. Ce petit cours d'eau briard est non navigable, mais il offre un lieu de promenade et de détente avec de nombreux cheminements piétons sur ses berges.



📍 La Végétale

Voie verte de 20km, elle relie Créteil à Santeny sur un cheminement entièrement séparé de la circulation automobile. La Végétale été aménagée en partie sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée Paris-Bastille. Elle connecte entre eux des parcs et espaces verts remarquables, dont le lac de Créteil et le massif de l'Arc Boisé. Infos : lavegetale.fr



📍 Le domaine de Cerçay



Dès le XIV^e siècle, Cerçay constitue un fief important. Au XVII^e siècle est édifié un nouveau château, avec pigeonnier et remises. L'édifice a été saisi comme bien national à la Révolution, puis a presque entièrement été démolé vers 1930. Il n'en subsiste aujourd'hui que le pigeonnier et une partie des communs, très fortement remaniés.

📍 L'église Notre-Dame de l'Assomption



Situé à Villecresnes et classé Monument Historique, cet édifice du XI^e et XII^e siècle présente une façade romane. L'église a été restaurée au XIX^e siècle. Elle abrite une sculpture de la Vierge à l'enfant, ainsi qu'une copie du tableau l'Adoration des bergers du peintre baroque Guido Reni.

i ET AUSSI

voir parcours n°1 : La Ferme de Monsieur.
voir parcours n°6 : La ligne de la Bastille.

PARCOURS 3

La promenade des trois bourgades

📍 Villecresnes, Marolles-en-Brie et Santeny

📏 12 km

🕒 3h de marche

🔄 En boucle

> Accès en voiture conseillé ou bus n° 423 arrêt Mairie



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) devant la mairie de Villecresnes, 68 rue du Lieutenant Dagorno.

Prenez à droite sur *la rue du Réveillon* puis descendez sur 500 m jusqu'à **la rivière le Réveillon (1)**.

Au cœur du vallon, engagez-vous sur votre gauche sur la promenade piétonne longeant le cours d'eau. Au bout de 300 m le chemin débouche sur *la rue de l'Arche*.

Tournez immédiatement à droite et suivez le chemin qui jouxte la rivière sur environ 200 m, en passant par un premier tunnel puis jusqu'au deuxième tunnel aménagé sous **la Nationale 19 (2)**.

Tournez immédiatement à gauche, remontez le chemin jusqu'à *l'avenue de Grosbois* et continuez jusqu'au rond-point. Depuis l'entrée majestueuse, gardée par deux grands cerfs sculptés, profitez de la belle perspective sur le **Château de Grosbois (3)**. L'entrée du golf de Marolles-en-Brie se trouve dans votre dos.

Remontez *l'avenue de Grosbois* sur votre droite en direction du centre de Marolles-en-Brie. Au premier rond-point suivez l'indication «église» pour arriver ensuite jusqu'à **l'église Saint Julien de Brioude (4)** sur votre gauche.

Poursuivez tout droit en direction de Santeny. Après le boulo-drome sur votre droite, vous pouvez descendre le chemin arboré de *la vieille rue aux Chevaux* pour atteindre un espace vert au bord du Réveillon. Sinon, prenez légèrement à gauche sur *la rue de la Font Froide* et au virage continuez tout droit sur *la rue du Réveillon* sur un peu plus d'1 km. Au bout de la rue, continuez tout droit sur *la rue de la Fontaine*, au cœur du centre ancien de Santeny. Près du n°6 de cette rue, dans une impasse à droite, se trouve le **lavoir couvert (5)** datant du XIX^e siècle.

Poursuivez sur *la Grande rue* et tournez à droite dans *l'avenue du Général Leclerc* pour découvrir la ferme des Lyons, typiquement briarde. Engagez-vous sur votre droite sur le parking de *la place Guillaume de Gondy*, et suivez le chemin au bout du parking. Prenez la passerelle sur votre gauche qui enjambe le Réveillon, et tournez tout de suite après sur votre gauche pour suivre le chemin qui longe la rivière. Prenez de nouveau à gauche pour revenir sur *l'avenue du Général Leclerc*. Vous pourrez ainsi admirer **l'ancien pont et le colombier (6)** sur votre droite.

Repassez devant la ferme et poursuivez tout droit en remontant *la rue de la Cavette*. Prenez les escaliers sur votre gauche pour découvrir l'arrière de l'église Saint-Germain d'Auxerre. Contournez par la droite cet édifice du XIX^e siècle, et remontez *la rue du Rocher*. À mi-chemin, sur votre gauche, découvrez au travers de la grille l'élégant **Château de Santeny (7)**.

Au virage, au niveau du petit centre commercial, gagnez face à vous le chemin piétonnier. Empruntez le passage étroit sur votre gauche au deuxième lampadaire. Le chemin s'insinue au travers d'un parc arboré débouchant sur *la rue Henri Dunant*. Tournez à droite et prenez à gauche *l'avenue du Rollet*. La vue se dégage sur le Plat d'Étain, vaste parcelle agricole.

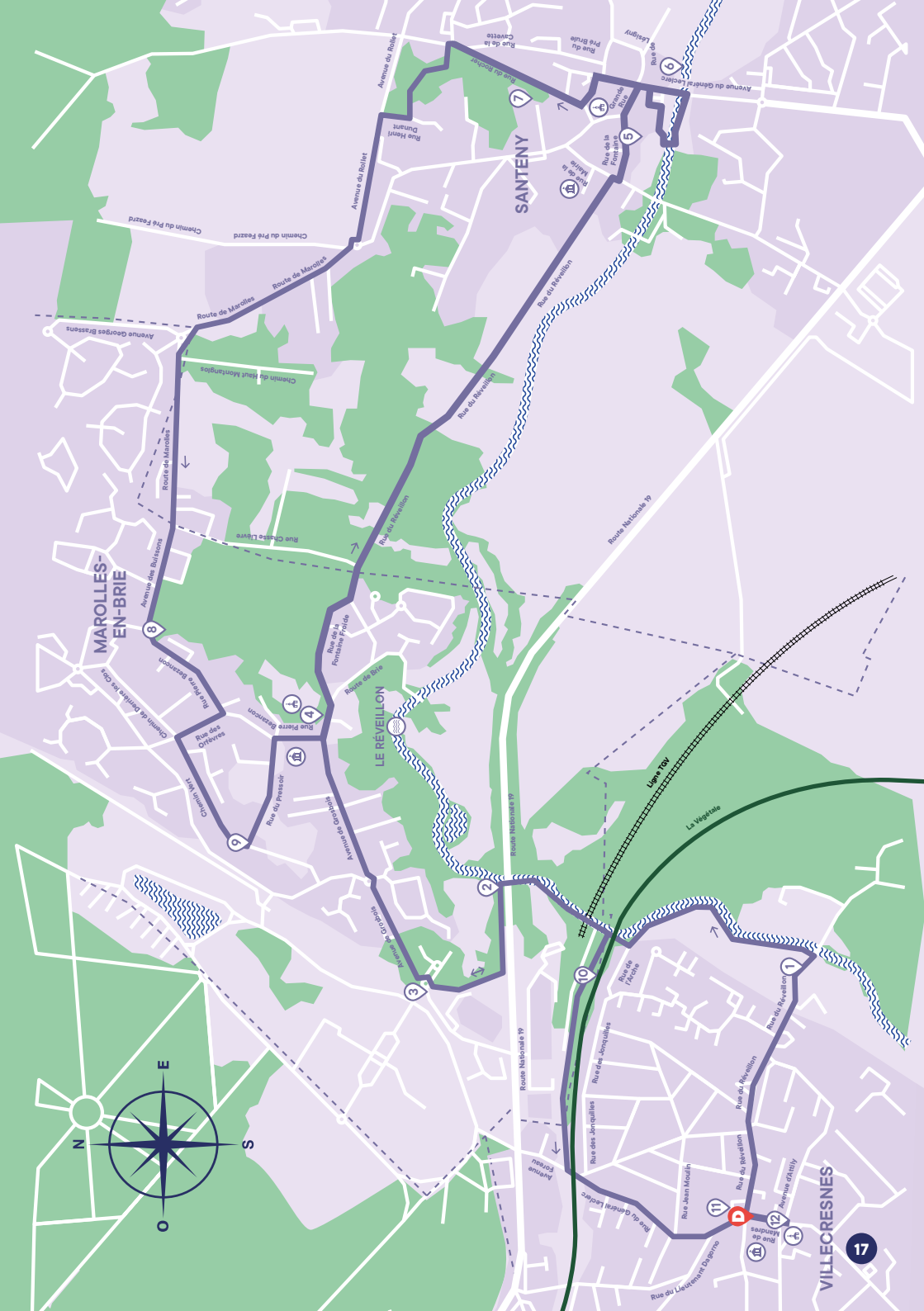
Au rond-point, continuez tout droit sur *la route de Marolles* jusqu'au prochain rond-point. Poursuivez sur votre gauche en direction du centre de Marolles-en-Brie. À 700 m, après le feu tricolore sur *l'avenue des Buissons*, jetez un coup d'œil sur votre gauche sur les deux pavillons d'entrée et la grille d'honneur, derniers vestiges du **château du Buisson (8)**.

Tournez ensuite à gauche dans *la rue Pierre Bezançon*, rue typique à l'habitat dense et serré du centre de Marolles-en-Brie. Prenez à droite et remontez *la rue des Orfèvres*, tout en longeant les hauts murs de l'ancienne Ferme de Combault. Au niveau de *la rue de la Ferme aux Roses*, empruntez sur votre gauche le sentier. Au prochain croisement, découvrez la charmante **Maison de la Belle Image (9)**.

Tournez tout de suite à gauche dans *la rue du Pressoir*, puis prenez au bout à droite *la rue Pierre Bezançon*. En descendant cette rue observez au passage la Ferme de Vaurichard, imposante ferme briarde construite au XVIII^e siècle, accueillant aujourd'hui la mairie de Marolles-en-Brie. Après être passé devant l'église, reprenez le chemin déjà emprunté en sens inverse en direction de Villecresnes et jusqu'à passer de nouveau sous la Nationale 19. Au bout de 150 m, tout de suite après être passé sous la ligne TGV, remontez le chemin sur votre droite pour arriver sur **la Végétale (10)**, coulée verte du Val-de-Marne.

À la première intersection, tournez à gauche sur *l'avenue Foreau*, puis poursuivez tout droit sur *la rue du Général Leclerc* pour rejoindre le centre de Villecresnes. Sur votre gauche, au fond du parking *rue du Lieutenant Dagorno*, près du bureau de police, jetez un coup d'œil au **Château Desmarais, aujourd'hui appelé le Fief (11)** situé dans un grand parc.

Après la mairie, terminez votre visite par **l'église Notre-Dame de l'Assomption (12)**.



MAROLLES-EN-BRIE

SANTENY

LE REVEILLON

VILLECRESNES

À VOIR SUR LE PARCOURS

◊ Le Domaine de Grosbois



Ce site exceptionnel abrite un superbe château de style Louis XIII et un centre d'entraînement international pour chevaux champions de trot. À l'intérieur, la demeure offre une succession de salons dont la décoration porte la marque de tous les grands styles français. Un musée à la gloire des courses hippiques est ouvert sur place. L'ensemble se visite régulièrement sur réservation préalable : infos sur exploreparis.com

◊ Le golf de Marolles

Parcouru par la rivière le Réveillon, le parcours de golf Bluegreen Marolles-en-Brie est l'un des plus charmants parcours 18 trous d'Île-de-France. Avec un tracé agréable bordé d'arbres, il est idéal pour apprécier les différentes facettes du jeu. Il propose régulièrement des séances d'initiation gratuites.



◊ L'église de Marolles-en-Brie

C'est la plus vieille église du Val-de-Marne, dont certaines parties datent du IX^e siècle. Consacrée à Saint Julien de Brioude, elle est l'un des premiers témoins du passage du roman au gothique.

◊ Le château de Santeny



Édifié en 1868, ce château est construit en calcaire et ardoise. La demeure est typique du XIX^e siècle et du goût pour l'éclectisme des styles. On remarque par exemple les clochetons de style néo-moyenâgeux. Demeure privée, ses salons accueillent des concerts de musique classique.

◊ La Maison de la Belle Image

Datant du XVII^e et remaniée au XVIII^e siècle, ses façades et sa toiture exceptionnelles sont classées aux Monuments Historiques depuis 1972. Les légendes racontent qu'elle aurait servi de lieu de rendez-vous pour les conquêtes du Roi Henri IV. Fermée au public.

i ET AUSSI

voir parcours n°2 : le Réveillon, la Végétale, l'église Notre-Dame de l'Assomption.

PARCOURS 4

Bain de nature de villes en îles

📍 Créteil et Bonneuil-sur-Marne

📏 9 km

🕒 2h de marche

🔄 En boucle

> Accès par le métro
8 conseillé, station
Créteil-Préfecture



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) au niveau de la sortie 25 du centre commercial Créteil Soleil (à droite du magasin Carrefour, niveau 2)

Dirigez-vous vers l'Hôtel-de-Ville de Créteil en traversant *la place Salvador Allende* identifiable par ses dalles en forme de vague. Au bout de l'esplanade, voici la Maison des Arts et de la Culture (MAC). À votre droite, descendez les escaliers le long de la MAC pour rejoindre **le lac de Créteil (1)** en contrebas.

Poursuivez sur votre droite en longeant *le quai de la Croisette* sur 200 m. Admirez au passage une fresque street art de Henry Hang présente sur l'un des murs à l'arrière de la mairie, mettant à l'honneur différentes disciplines sportives. Après la grille métallique, poursuivez sur votre gauche, à l'arrière de l'imposant bâtiment de **la Préfecture (2)**, toujours le long du lac.

Après 300 m, en passant par une petite place, continuez tout droit pour traverser *la rue Jean Gabin*, puis rejoindre *la route de Choisy (D 86)* au niveau de l'arrêt Préfecture du Val-de-Marne du bus TVM. Voici au loin les célèbres **Choux de Créteil (3)**, immeubles à la forme bien caractéristique.

Engagez-vous sur votre droite sur cette artère passagère. Après avoir dépassé le Conservatoire Marcel Dadi, traversez l'important carrefour et poursuivez tout droit sur *la rue des Mèches*. À 200 m, faites une halte au **parc Dupeyroux (4)** situé sur votre droite.

En sortant du parc, prenez à droite, *rue des Mèches*. Engagez-vous dans la deuxième à gauche, *rue du Château*, puis la première à droite dans *la rue Villa du Petit Parc*. À 100 m sur votre droite, niché au milieu des bâtiments, se dresse **le Colombier de Créteil (5)**.

Continuez jusqu'au bout de la rue, puis tournez à droite dans *la rue de Paris*. Atteignez le carrefour principal pour admirer l'église Saint-Christophe de Créteil et son clocher fortifié du XI^e siècle. Traversez le passage piéton sur la droite de l'édifice pour atteindre *la rue du Général Leclerc*, piétonne et commerçante, située au cœur du vieux Créteil. Au niveau de la charmante *place Henri Dunant*, voici **la Maison du Combattant (6)**.

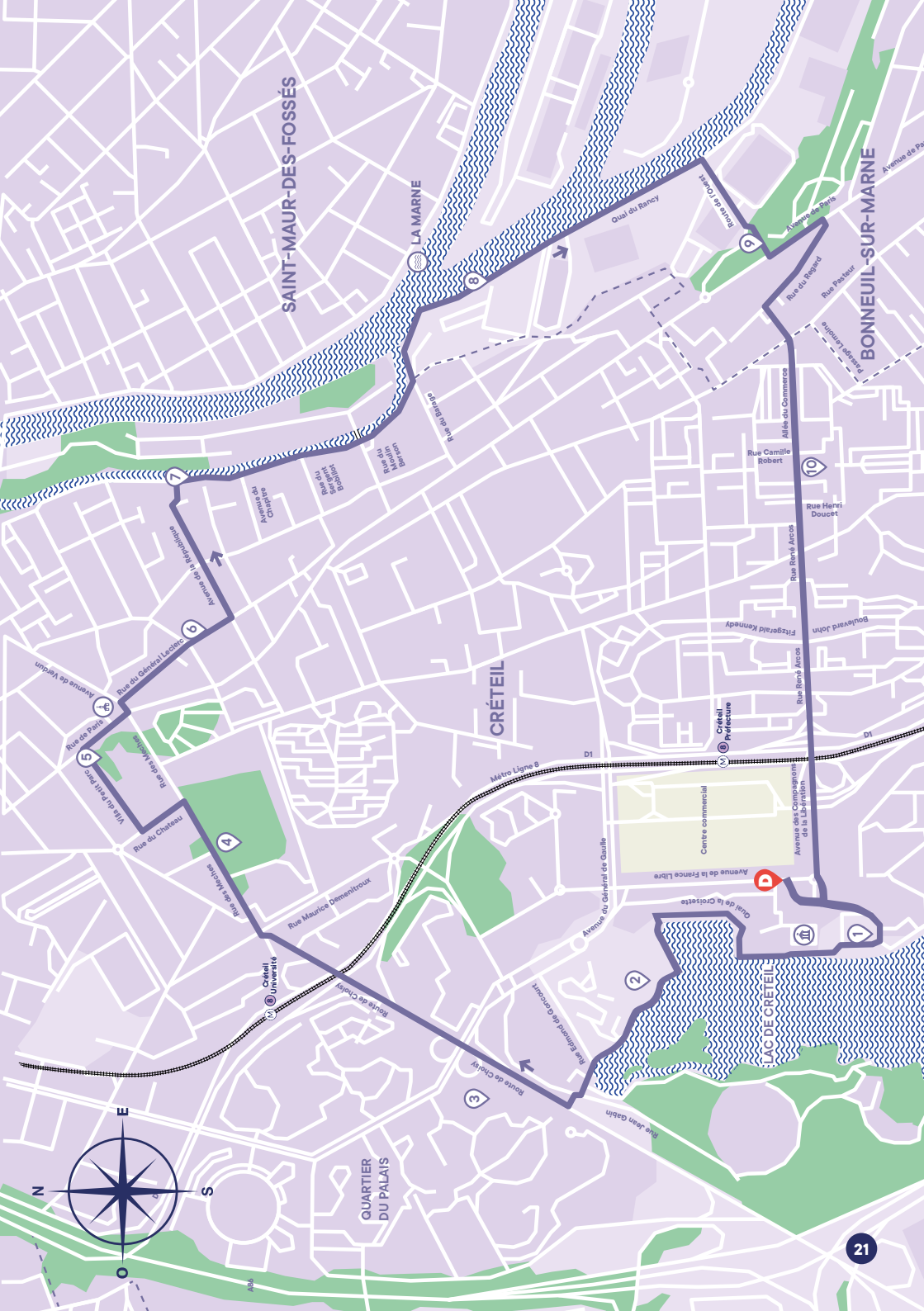
Après la MJC Créteil Village, tournez à gauche sur *l'avenue de la République*. Au bout de la rue, empruntez le petit escalier à votre gauche pour atteindre *le square Julien* et son kiosque à musique. Descendez vers la Marne pour rejoindre les bucoliques **îles de Créteil (7)** le long du chemin de halage.

Tournez à droite sur *le chemin du Bras du Chapitre* et poursuivez en longeant le cours d'eau sur 500 m pour atteindre **le Port de Bonneuil-sur-Marne (8)**.

Longez *le quai du Rancy* sur 1 km en observant le ballet des péniches, puis tournez à droite sur *la route de l'Ouest* pour rejoindre **le parc du Rancy (9)**.

Par l'escalier sur votre gauche, entrez dans le parc. Empruntez tout droit sur 100 m la succession d'escaliers pour traverser le parc et sortir sur *l'avenue de Paris*. Traversez au niveau du passage piéton sur votre gauche pour poursuivre sur le trottoir d'en face et tournez à droite sur *la rue du Regard*. Au n°41, sur votre gauche, empruntez les quelques marches et remontez la ruelle débouchant sur *la rue Pasteur*. Traversez la rue pour rejoindre la petite place arborée et atteindre en face l'impasse située le long de la salle Georges Duhamel. Prenez face à vous la bien nommée *allée du Commerce* et débouchez tout au bout sur *la place de l'Abbaye*, encadrée sur la gauche par l'imposant bâtiment moderne de **la médiathèque de l'Abbaye Nelson Mandela (10)**.

Traversez l'esplanade toujours face à vous en contournant les bassins agrémentés de jets d'eau et poursuivez sur *la rue René Arcos*, puis au bout de 700 m sur *l'avenue des Compagnons de la Libération* en passant au-dessus des voies du métro. Au bout, juste avant l'entrée du parking souterrain de la mairie de Créteil, montez les escaliers après le rond-point sur votre gauche pour rejoindre *la place Salvador Allende* et votre **point de départ (D)**.



SAINT-MAUR-DES-FOSSES

LA MARNE

BONNEUIL-SUR-MARNE

CRÉTEIL

QUARTIER DU PALAIS

LAC DE CRÉTEIL



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

À VOIR SUR LE PARCOURS

◊ L'Hôtel-de-Ville de Créteil

Cet édifice singulier de 75 m de haut est l'une des œuvres de Pierre Dufau, architecte en chef du « Nouveau Créteil ». L'ensemble du quartier témoigne des conceptions urbaines des années 60-70 qui ont façonné cette « ville nouvelle ». La place Salvador Allende, au pied de la tour, a été dessinée par Maurizio Vitale.

◊ La Préfecture

Ce bâtiment a été conçu par l'architecte Daniel Badani, au début des années 70. Il a imaginé une architecture originale sur neuf niveaux de 180 m de long, mettant à l'honneur le verre, l'acier et le béton. Un style minimaliste, privilégiant des structures massives et des formes géométriques avec des matériaux « bruts ». Il abrite la Préfecture du Val-de-Marne et l'Hôtel du Département.

◊ Les Choux de Créteil

Ces dix immeubles imaginés par l'architecte Gérard Grandval dans les années 70 ont une forme arrondie et doivent leur drôle de surnom à leurs balcons blancs, qui ressemblent à des choux-fleurs. Ils sont des éléments emblématiques de la « ville nouvelle » de Créteil.



◊ Le parc Dupeyroux

Jardin à l'anglaise d'environ 3,5 hectares, ce parc remarquable possède de grandes pelouses vallonnées, dessinées par des allées sinueuses et des jeux de bosquets. Des arbres remarquables, pour certains âgés de plus de 200 ans, y sont plantés. Il abrite également une magnifique villa de style italien, aujourd'hui résidence préfectorale.

◊ Le Colombier de Créteil

Construit vers 1375, le Colombier appartenait à un beau manoir seigneurial. Sa tour cylindrique s'élève à 15 m de haut et pouvait abriter 1 500 couples de pigeons. Insolite : en 1972 il est déplacé de 45 m, sur rail, pour permettre la construction d'une résidence et d'une piscine.

◊ La Maison du Combattant



Construite vers 1760, cette villa a connu plusieurs vies. D'abord maison de campagne, elle va servir de mairie pendant un siècle. La décoration intérieure est confiée en 1901 au peintre Eugène Simas qui va réaliser quatre immenses toiles représentant des scènes champêtres inspirées des paysages de Créteil, toujours visibles aujourd'hui.

◊ Le port de Bonneuil

Deuxième port fluvial d'Île-de-France, cette plateforme multimodale assure un lien essentiel entre fleuve, route et rail. Voici un étonnant décor industriel, où l'eau voit s'alterner entrepôts et locaux d'activités, aux formes multiples et bigarrées.

◊ Le parc du Rancy

Ce parc départemental, en partie situé sur les anciens jardins du château du Rancy, offre 6 hectares de verdure sur le coteau plongeant vers la Marne. Vestige de l'ancienne allée cavalière du domaine, une allée de platanes traverse le parc.

i ET AUSSI

voir parcours n°5 : le lac de Créteil et la MAC de Créteil.

PARCOURS 5

Mille et une activités au bord de l'eau

📍 Créteil et Alfortville

📏 15 km

🕒 3h20 de marche

→ Aller simple

> Accès par le métro
8 conseillé, station
Créteil-Préfecture



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) à la sortie n°2 de la station de métro Créteil-Préfecture (au niveau de la passerelle piétonne rue Maurice Utrillo)

Passez sous la passerelle et marchez vers *la rue Amédéo Modigliani* jusqu'au carrefour. Traversez la rue afin de rejoindre le trottoir d'en face et emprunter le pont

routier sur votre droite. Marchez 350 m en longeant le centre commercial Créteil Soleil jusqu'au rond-point puis tournez à gauche dans la rue dénommée *place du Général Pierre Billotte*. Vous longez sur votre droite **la Maison des Arts et de la Culture de Créteil (1)**, équipement labellisé Scène Nationale.

Parcourez 150 m et prenez le petit passage piéton se trouvant à votre droite à hauteur du feu tricolore. Vous allez atteindre

les rives du lac de Créteil, prenez alors *le quai Jacques Offenbach* à votre gauche pendant 300 m. Vous arrivez au port, quartier reconnaissable par son amphithéâtre urbain donnant sur un grand jet d'eau. Gagnez **la passerelle et son kiosque (2)** posés sur le lac pour rejoindre l'autre rive.

Poursuivez en longeant le lac pour passer par les cascades qui animent les quais avant de rejoindre la rive ouest, plus végétalisée. Continuez au bord de l'eau sur le chemin arboré qui serpente jusqu'à atteindre les infrastructures de l'Île de Loisirs de Créteil. Vous verrez peut-être les bateaux de l'école de voile échoués dans l'anse sablonneuse. Empruntez le passage entre les bâtiments sur votre gauche pour vous éloigner un peu du lac et atteindre **la Maison de la Nature (3)**. Ouvert à tous, cet espace propose des ateliers sur l'environnement.

À l'intersection signalant au sol une voie réservée aux pompiers, prenez à gauche et poursuivez sur 250 m jusqu'au parking au niveau de *la rue Jean Gabin*. Engagez-vous à gauche en descendant la piste réservée aux piétons et cyclistes afin de rejoindre *la route de Choisy*. Prenez le trottoir sur votre gauche et parcourez 600 m jusqu'à l'important rond-point du **Carrefour Pompadour (4)**.

Contournez-le par la gauche et empruntez *l'avenue de la Pompadour* vous permettant de franchir les lignes ferroviaires. Juste avant la passerelle piétonne, descendez sur la gauche au niveau *du chemin des Bœufs*, formant une boucle passant sous l'avenue. Prenez à gauche au rond-point en direction du parc Interdépartemental des Sports, puis descendez tout de suite vers le parking pour emprunter l'allée piétonne le long des terrains de football. Vous arrivez jusqu'au **plan d'eau de la partie nord du parc (5)**.

Revenez sur vos pas et descendez à gauche à la sortie du parking. Au rond-point, engagez-vous sur votre gauche en direction d'Alfortville. Empruntez sur 800 m *le chemin des Marais*, suivi *du chemin de Villeneuve Saint-Georges* au sein du parc d'activités des Marais. Tournez au carrefour à feux à gauche *allée Jean-Baptiste Preux*, puis à droite après le rond-point dans *la rue Félix Mothiron*. Empruntez ensuite le chemin piétonnier de

l'allée Félix Mothiron débouchant sur la route dite de *la Digue d'Alfortville*. Tournez à gauche dans cette rue, poursuivez jusqu'au carrefour à feux, puis prenez à droite : vous voilà le long de **la Seine (6)**.

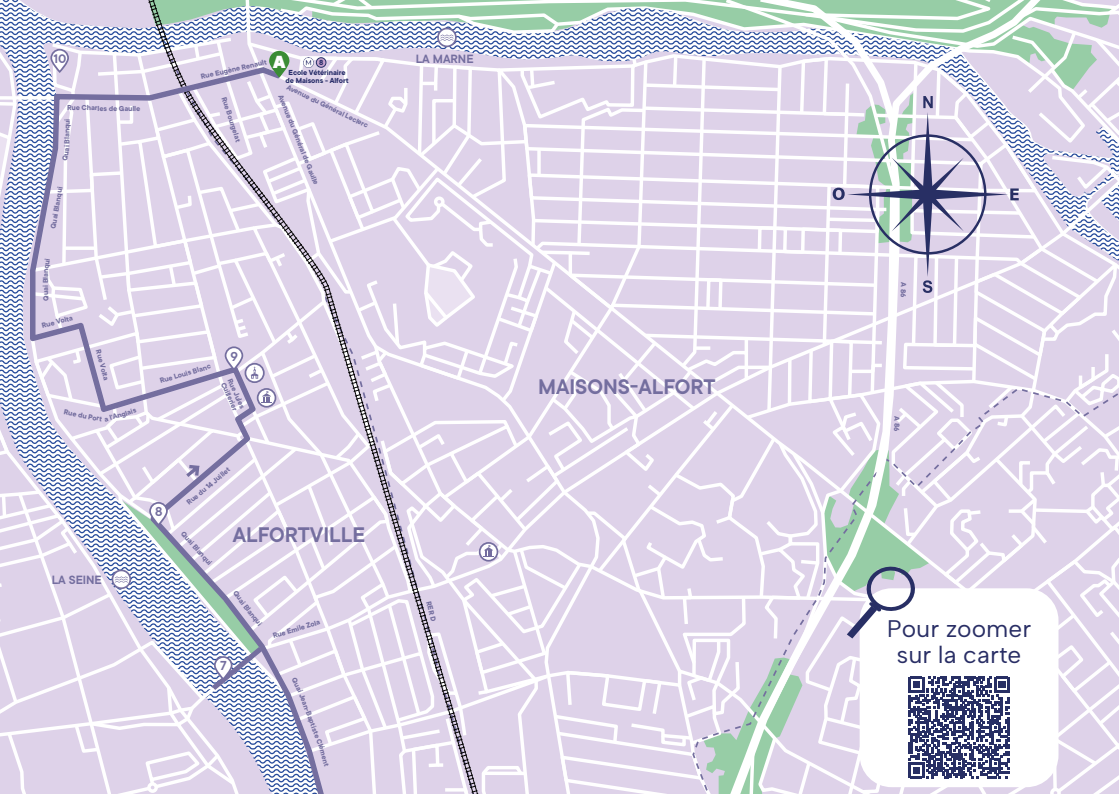
Suivez sur 2 km *les quais de la Révolution et Jean-Baptiste Clément*. Très vite, face à vous, apparaît au loin **le pont du Port à l'Anglais (7)**. Rejoignez-le et placez-vous en son milieu pour observer les écluses.

Revenez-sur vos pas et continuez à gauche sur *le quai Blanqui* jusqu'au Centre aquatique d'Alfortville. Juste derrière se trouve **le parc de l'Île au Coindre (8)** ; c'est un endroit idéal pour faire une pause.

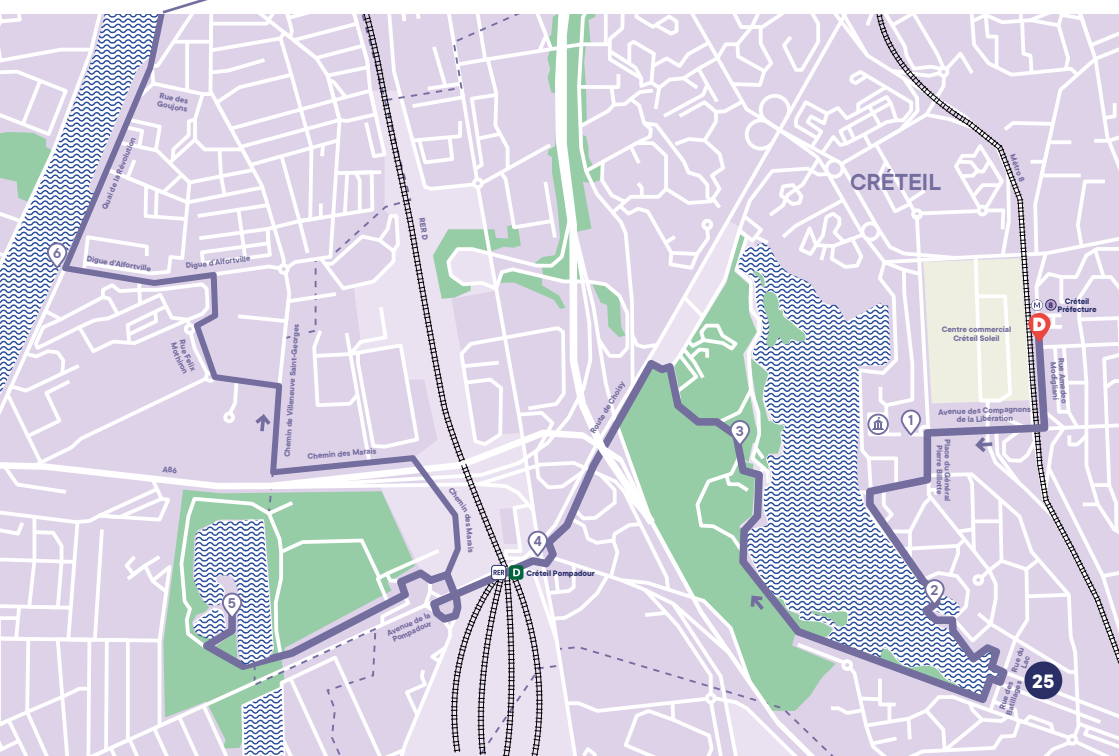
Face au parc, engagez-vous *rue du 14 juillet* et au rond-point tournez à gauche *rue Paul Vaillant Couturier*. Au cœur du centre-ville d'Alfortville, *place François Mitterrand*, traversez en diagonale le plaisant *square Camélinat*, cadre verdoyant face à l'Hôtel-de-Ville. À l'angle de la brasserie, poursuivez *rue Jules Cuillierier* pour découvrir **l'église Notre-Dame d'Alfortville (9)**.

Au bout de la rue, tournez à gauche sur *la rue Louis Blanc* prolongée par *la rue du Port à l'Anglais*. Tournez à droite *rue Volta* et 200 m plus loin, à l'angle de *la rue Parmentier*, voici le Hardbloc, l'une des plus grandes salles d'escalade en France. Continuez jusqu'au *quai Blanqui* et prenez à droite. Longer la Seine sur la promenade aménagée afin de rejoindre le pont d'Ivry. Engagez-vous sur l'ouvrage pour apprécier la perspective de la confluence de la Seine et de la Marne. Sur la pointe, se profile une curiosité architecturale : **la pagode de l'Hôtel Huatian Chinagora (10)**.

Retournez sur vos pas, et rejoignez face au pont *la rue Charles de Gaulle* et *la rue Eugène Renault* pour gagner au bout de 800 m **la station de métro École vétérinaire de Maisons-Alfort (A)**.



Pour zoomer sur la carte



À VOIR SUR LE PARCOURS

◉ La MAC de Créteil

Inaugurée en 1975, la Maison des Arts et de la Culture André-Malraux est une Scène nationale ouverte à toutes les disciplines artistiques. La façade présente un décor réalisé par Jean-Pierre Vasarely, dit Yvaral, plasticien optico-cinétique. Les panneaux en dégradé de bleu offrent une expérience optique singulière; ils ont été rénovés en 2023.

◉ Le lac de Créteil

Ce vaste espace arboré d'environ 60 hectares (lac et espaces verts compris) a pris place dans une ancienne carrière d'extraction de gypse et de graviers. Sa profondeur moyenne est de 4 m avec un maximum de 6 m. Une île de loisirs avec piscine extérieure et animations variées se trouve sur sa rive ouest.



◉ Le parc interdépartemental des sports

Ce grand parc, au croisement des villes de Choisy-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Créteil, propose des plans d'eau avec notamment une base nautique où il est possible de pratiquer de nombreuses disciplines : aviron, canoë-kayak, planche à voile, et même du ski nautique.

◉ Le pont du Port à l'Anglais

Construit entre 1913 et 1928, ce pont suspendu de 240 m de long ressemble au pont de Brooklyn à New-York. De quoi se laisser surprendre !

◉ Chinagora

Dessiné par Liand Kunhao et construit en 1992, l'architecte cantonais s'est inspiré de la Cité Interdite de Pékin et du Palais impérial chinois. Cet étonnant bâtiment posé au bord de l'eau abrite un hôtel 4 étoiles, un restaurant, des salons karaoké...



i LES ACTIVITÉS À FAIRE :

Acrobancane au lac de Créteil ou au parc interdépartemental des sports; escalade et musculation au Hardbloc d'Alfortville; détente et natation au centre aquatique d'Alfortville ou à la piscine à vagues de l'île de loisirs de Créteil; spectacles à la MAC de Créteil ou au POC d'Alfortville; navigation aux bases nautiques; pause gourmande et authentique au restaurant de Chinagora, visite insolite du musée du gaz d'Alfortville... sur le parcours, vous avez le choix !



PARCOURS 6

Une balade fleurie et chocolatée

📍 Boissy-Saint-Léger et Limeil-Brévannes

📏 9 km

🕒 2h de marche

🔄 En boucle

> Accès par le RER A
conseillé, station
Boissy-Saint-Léger



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) à la station du RER A de Boissy-Saint-Léger.

Depuis le parvis de la gare prenez sur votre gauche (en ayant la gare dans votre dos) pour rejoindre *le boulevard de la gare*, traverser *l'avenue du Général Leclerc*, puis suivre la direction du centre-ville en remontant *la rue de Paris* sur 600 m. Tournez à gauche sur *la rue du Temple* pour atteindre au bout et face à vous le **temple protestant de Boissy-Saint-Léger (1)**.

Engagez-vous à droite *rue Mercière* jusqu'au feu tricolore et tournez de nouveau à droite *rue de Sucy*. À 150 m sur votre gauche découvrez l'ancienne **ferme de Boissy (2)** qui accueille le marché communal.

Poursuivez votre chemin jusqu'au carrefour à feux et tournez à gauche *boulevard Léon Révillon*. Vous passez devant la Mairie de Boissy-Saint-Léger, inspirée du Château de Grosbois. Un peu plus loin, observez le lavoir municipal, bien conservé et ceint de verdure. Faites quelques pas supplémentaires pour atteindre le **parc commémoratif de Boissy (3)**.

Continuez jusqu'à l'important carrefour à feux de l'*avenue du Général Leclerc*. Tournez à droite, et à la prochaine intersection, traversez au feu pour vous diriger à gauche dans *la rue de Valenton*. Parcourez 250 m jusqu'aux **serres des orchidées Vacherot et Lecoufle (4)** situées sur votre gauche.

À la sortie des serres, revenez sur vos pas, traversez *la rue de Valenton* pour emprunter la première rue à gauche, *rue de la Procession*. Au n°48, poussez la porte du **Chocolatier Janin (5)**.

Revenez sur vos pas et engagez-vous à gauche dans l'*avenue Hottinguer*. Au premier croisement, empruntez *la rue Louise Chenu* sur votre gauche. Marchez sur 800 m pour atteindre le bout de la rue et prenez à droite sur *la rue du Tertre*. Au virage, continuez tout droit vers *le chemin des Regards*. Rejoignez ensuite le sentier piétonnier sur votre droite, situé sur l'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer de la ligne de la Bastille. En débouchant sur *la rue Eugène Varlin*, tournez à droite. 200 m plus bas, après avoir passé la série de virages, suivre le chemin qui zigzague à travers les arbres fruitiers du petit **parc Coline Serreau (6)**.

À la sortie du parc au niveau du *carrefour du 19 mars 1962*, orientez-vous à votre gauche vers *la rue Pasteur* et longez l'enceinte de l'hôpital Emile Roux sur 450 m, puis tournez à droite à l'intersection avec *la rue Marius Dantz*. 350 m plus loin, tournez à droite sur l'*avenue de Verdun*. Vous passez alors devant l'église Saint-Martin, construite au XVIII^e siècle et récemment agrandie. À 450 m, au rond-point, au niveau de la grille d'entrée de l'hôpital, profitez de la perspective offerte sur le bâtiment historique du domaine, dont la façade arrière était visible plus tôt dans le parcours. Il s'agit du **Château de Brévannes (7)**.

Tournez à droite dans *la rue Henri Barbusse* au cœur du centre-ville de Limeil-Brévannes. À 350 m, après l'élégante villa de Séze abritant le poste de police municipale, un petit square sur votre droite encadre un colombier, vestige de l'ancien domaine. Poursuivez jusqu'à *la place René Marck* sur votre gauche. Au bout du parking empruntez le chemin piétonnier

prolongé par *la rue Claude Bernard*. Tournez à gauche sur *la rue Pierre Curie*, puis de nouveau à gauche dans *la rue du Tertre*. Partez explorer le **parc Léon Bernard (8)**.

À partir du parc, poursuivez tout droit jusqu'au rond-point pour emprunter la deuxième à droite en direction du Collège D. Féry, sur l'*avenue du 8 mai 1945*. Laissez-vous surprendre par le petit lac des Tilleuls, une ancienne ballastière, offrant un havre de verdure bucolique. Poursuivez sur 450 m jusqu'à rejoindre l'*avenue Charles de Gaulle*. Traversez le carrefour afin de rejoindre le trottoir d'en face. Orientez-vous sur votre droite en longeant les immeubles, puis contournez l'aire de jeux pour enfants et empruntez sur votre gauche *la rue Gaston Roulleau*, cheminement piétonnier permettant de circuler entre les immeubles jusqu'au cœur du **quartier de la Haie Griselle de Boissy-Saint-Léger (9)**.

À 250 m observez à votre gauche sur le fronton d'un immeuble, la discrète fresque de Jean-Louis Dupart représentant un pêcheur à la ligne. À proximité, se dresse la Chapelle Notre-Dame de la Plaine, bâtiment tout en briques rouges érigé au XX^e siècle. Contournez-la par la droite afin de rejoindre *la rue Jacques Prévert*. Sur votre droite, *la place du Forum*, regroupe la médiathèque, le cinéma et le centre culturel Le Forum. 150 m plus loin contournez sur votre gauche le commissariat de police et poursuivez sur le trottoir de l'*avenue Charles de Gaulle*. Au prochain carrefour, traversez aux feux en remontant sur votre droite l'*avenue du Général Leclerc*. Passez sous le pont de la voie ferrée, et rejoignez votre point de départ : **la gare RER Boissy-Saint-Léger (D)**.

À VOIR SUR LE PARCOURS

◊ Le temple protestant de Boissy

Construit en 1875, l'édifice abrite le haut-relief d'Auguste Bartholdi, aussi connu pour être l'auteur de la Statue de la liberté à New York. Il a été édifié grâce au financement du baron Hottinguer et de son épouse, Caroline Delessert, et servait de lieu de culte pour les protestants locaux, de chapelle pour le château du Piple et de salle pour l'École normale d'institutrices protestantes.



◊ Les serres aux orchidées



La maison Vacherot & Lecoufle cultive les orchidées depuis 1886. Ouverte toute l'année, la serre-cathédrale permet, selon les floraisons, de profiter d'une visite différente à chaque saison. Mondialement connu par les collectionneurs, et notamment pour la mise au point d'un système de clonage, cet établissement vaut à Boissy-Saint-Léger le qualificatif de « Capitale des Orchidées ».

◊ Le chocolatier Janin

Créée en 1950, l'établissement est spécialisée dans la fabrication artisanale de bonbons et chocolats. Des visites sont organisées régulièrement sur inscription au préalable.



◊ La ligne de la Bastille

Ouverte à partir de 1859, cette ligne ferroviaire reliait la gare de la Bastille (Paris) et Verneuil-l'Étang (Seine-et-Marne). Une partie de son tracé est intégrée en 1969 à la ligne A du RER après une profonde modernisation de l'infrastructure. L'autre partie s'est ouverte à la promenade.

◊ Le Château de Brevannes

Édifiée au XVII^e siècle, cette bâtisse de style classique a connu de nombreux propriétaires dont le neveu de Napoléon Premier, avant d'être rachetée par l'Assistance Publique pour devenir dispensaire puis hôpital. Fermé au public hors visites exceptionnelles.



PARCOURS 7

Les merveilles naturelles et historiques de Sucy-en-Brie

📍 Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie

📏 12 km

🕒 3h de marche

🔄 En boucle

> Accès par le RER A conseillé, station Boissy-Saint-Léger



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) à la station du RER A de Boissy-Saint-Léger.

Depuis le parvis de la gare prenez sur votre gauche (en ayant la gare dans votre dos) pour rejoindre *le boulevard de la gare*, traversez *l'avenue du Général Leclerc*, puis suivez la direction du centre-ville en remontant *la rue de Paris* sur 400 m. Tournez à gauche sur *la rue de l'église* puis marchez jusqu'à l'église Saint-Léger. Continuez tout droit sur *la rue Lacarrière* pour découvrir **le point de vue panoramique sur Paris et le Val-de-Marne (1)** – espace en cours d'aménagement jusqu'en 2027.

Juste après, empruntez sur votre gauche un petit sentier dans le sous-bois. Le chemin aboutit au bout de 300 m au niveau des grilles du **Château du Piple (2)**.

Propriété privée, seuls les communs sont perceptibles depuis l'entrée.

Prenez à droite pour remonter *l'allée de la Pompadour* sur 500 m. Au croisement avec *la rue de Sucy*, poursuivez à gauche, puis traversez avant le rond-point au passage piéton. Au fond du parking, passez le portail pour entrer au cœur de **la Forêt régionale de Grosbois (3)**.

Après la grille, engagez-vous sur votre gauche et empruntez le chemin de *l'allée Wagram* sur 600 m. À la deuxième intersection, tournez à gauche au niveau de l'axe goudronné, *allée Elisabeth*, pour atteindre la lisière de la forêt. À la sortie du parking, face au centre aéré, rejoignez *la rue de Marolles* en passant sous les lignes à haute tension et tournez à droite. Au bout de la rue, après la barrière forestière, tournez à gauche sur *l'allée Royale*, en plein cœur de **la Forêt Notre Dame (4)**.

Après avoir parcouru 400 m, au deuxième carrefour desservant cinq autres chemins, empruntez le *chemin du Vieux Colombier*, seconde allée sur votre droite. Après 350 m prenez le chemin à gauche juste avant les pavillons. Au bout de la rue, au croisement avec l'*allée des Blancs*, tournez à gauche sur le chemin forestier. À proximité, le **poney-club de Sucy-en-Brie** propose des balades en forêt à certaines périodes de l'année, notamment pour les plus jeunes.

Après environ 500 m tournez sur le deuxième chemin à droite menant à *la rue de Brie*. Puis au niveau du croisement avec *la rue Dauphine*, traversez en face pour pénétrer dans le **parc municipal des sports de Sucy-en-Brie (5)**.

Parcourez 200 m puis tournez à droite juste avant l'abris-auvent pour franchir le petit pont en bois enjambant l'étendue d'eau. Prenez le chemin sur votre gauche permettant de suivre les rives de l'étang. Franchissez le pont sur votre gauche et suivez tout droit le sentier principal traversant une partie boisée du parc. Au bout, avant l'aire de jeux pour enfants, rejoignez la sortie et le parking situés sur votre droite. Poursuivez jusqu'au rond-point et prenez *la route de la Queue-en-Brie* sur votre droite en direction de Noiseau. Au prochain rond-point, à la pharmacie, tournez à gauche sur l'*avenue Charles de Gaulle* en rejoignant le chemin longeant le **parc de la Garennière (6)**.

Vous passez sous de magnifiques pins parasol avant de traverser l'*avenue du Fort*. Poursuivez tout droit jusqu'à l'arrêt de bus Lys d'or, puis empruntez l'allée piétonne sur votre droite. Le chemin débouche à l'entrée du **Fort de Sucy (7)** située sur votre droite; n'hésitez pas à y entrer.

À la sortie du fort, tournez à gauche dans l'*allée des Doves* jusqu'au rond-point. Traversez au passage piéton et engagez-vous dans le sentier de l'espace vert, le long de *la rue Ludovic Halévy*. À 150 m sur votre droite, la Maison Blanche se distingue de l'autre côté des grilles, au milieu des restes de son parc. Restez sur le sentier et poursuivez tout droit en passant derrière une ancienne ferme. Traversez le petit parking et engagez-vous sur le chemin en face pour atteindre la cour arrière du **Château de la Haute Maison (8)**, abritant certains services de la Ville de Sucy-en-Brie.

Continuez sur le chemin jusqu'au croisement avec l'*avenue Winston Churchill* pour découvrir face à vous la perspective sur le **Château de Sucy et son jardin (9)**.

Traversez l'*avenue Winston Churchill* aux feux tricolores, afin de passer devant le magasin Picard et rejoindre sur votre gauche *la rue du Temple*, située à l'autre extrémité du grand carrefour. Au bout de la rue, tournez à gauche vers *la rue du Moutier*. Au cœur du centre historique de Sucy-en-Brie, poursuivez jusqu'à l'église Saint-Martin, édifiée aux XII^e et XIII^e siècles. Au fond de la place, à gauche du centre paroissial, entrez dans *la cour de la Recette*, puis poursuivez par le chemin piétonnier descendant légèrement jusqu'à *la rue des Remparts*. Prenez sur votre droite et avancez jusqu'au n°12 pour passer sous le porche de la demeure. Le *sentier des Clos* vous mène dans le jardin des senteurs, le long des **vignes de Sucy (10)**.

Sortez à l'autre bout du jardin par l'*allée du Grand Clos* et tournez à gauche. Puis à 20 m au carrefour, face au n°10, tournez à droite, puis de nouveau à droite dans le *sentier du Bas Boulard*. Engagez-vous au prochain sentier à gauche pour rejoindre un peu plus bas l'*allée de Marigny* en passant sous la voûte du mur en pierre. Arrivé *rue de Brévannes*, tournez à gauche et descendez sur 500 m jusqu'au rond-point, puis continuez tout droit sur 1 km, en direction de Boissy-Saint-Léger, en longeant le **Bois du Piple (11)** et la voie ferrée.

Au grand rond-point, traversez le passage piéton au niveau de *la rue des Sablons*, et dirigez-vous tout droit en direction de Limeil-Brévannes, en passant au-dessus de *la N19*. Au carrefour à feux, traversez à gauche au niveau du passage piéton de l'*allée des FFI* et remontez l'*avenue du Général Leclerc* jusqu'à la gare de Boissy-Saint-Léger, **votre point de départ (D)**.

À VOIR SUR LE PARCOURS

📍 Le Château du Piple

Construit au XIX^e siècle, ce domaine a appartenu à Charles Louis Schulmeister, espion de Napoléon Bonaparte. Il est en partie classé aux Monuments Historiques et a été transformé en résidence privée. Récemment acheté par la Région, le bois du Piple qui entoure le château va progressivement s'ouvrir au public.

📍 Le parc municipal des sports de Sucy



Cet espace vert de 41 hectares est dédié à la pratique sportive. Il dispose de courts de tennis, de terrains de football, de rugby et de beach-volley, d'une piste d'athlétisme, d'un espace de street-workout... Il est également propice aux loisirs avec sa vaste plaine engazonnée, sa rivière, ses secteurs boisés et son kiosque gourmand ouvert aux beaux jours.

📍 Le Fort de Sucy



Édifié entre 1879 et 1881, cet édifice défensif semi-enterré avait pour but de protéger la ville de Paris. Il a traversé les deux guerres mondiales sans réellement servir aux combats ; il est donc très bien conservé. Il fait partie des derniers exemples de l'architecture militaire de la fin du XIX^e siècle. Des visites commentées sont régulièrement proposées. Infos sur exploreparis.com

📍 La Haute Maison



Ce bâtiment datant des XVI^e et XVIII^e siècles a été marqué par l'un de ses illustres propriétaires, Ludovic Halévy, librettiste de Carmen et des opérettes d'Offenbach. Il accueille aujourd'hui la salle des mariages et certains services municipaux. La Maison Blanche, construite en 1911 dans le parc du château pour Elie Halévy, a conservé à l'intérieur tout le charme de son époque. Elle se visite ponctuellement.

📍 Le Château de Sucy



Il a été édifié au XVII^e siècle par François Le Vau, sur la demande du propriétaire Nicolas Lambert. Laisse à l'abandon dans la première moitié du XX^e siècle, il a connu une vaste et ambitieuse campagne de restauration menée par la municipalité. Il accueille aujourd'hui le conservatoire de musique de la commune et se visite un dimanche par mois. L'Orangerie est devenue un lieu d'expositions et de concerts. Infos sur ville-sucy.fr

i ET AUSSI

voir parcours n°10 : le Massif de l'Arc Boisé

PARCOURS 8

Petites et grandes aventures

📍 Chennevières-sur-Marne et Ormesson-sur-Marne

📏 14 km

🕒 3h20 de marche

🔄 En boucle

> Accès par le RER A conseillé, station La Varenne-Chennevières

ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) à la station du RER A La Varenne-Chennevières.

Depuis la place de la gare, engagez-vous sur *l'avenue du Bac* à l'opposé du pont ferroviaire. Au bout de 500 m, sur **le pont de Chennevières (1)**, admirez de part et d'autre les perspectives sur la Marne.

Tournez à gauche sur *la rue de Champigny*. Continuez jusqu'au **restaurant l'Écu de France (2)**, installé au bord de la Marne à hauteur du n°31.

Poursuivez jusqu'au n°118 et engagez-vous sur votre droite dans *le sentier de la Gorgette*. Au bout du chemin piétonnier, après avoir monté les quelques marches, traversez *la rue du chemin de la Croix Saint-Vincent* et poursuivez tout droit en gravissant l'étroit escalier. À l'arrivée, remontez à gauche *la rue du Sentier des Helaines*, puis tournez à droite à l'intersection sur *la rue Gabriel Péri*. Une placette pavée souligne la présence **d'un ancien lavoir (3)**.

À hauteur du n°15, tournez à gauche dans *la rue Baudin*, et prenez la 2^e à droite, *rue Jules Viejo* jusqu'au groupe scolaire.

Au portail, prenez sur votre gauche *le chemin piétonnier du Splendid Panorama* longeant l'établissement. Au niveau de **la pelouse (4)**, sur votre gauche, prenez la direction de la tour hertzienne visible au loin. Gardez sur 200 m cette trajectoire en traversant l'espace vert.

Suivez *la rue Aristide Briand* en poursuivant tout droit, légèrement sur votre gauche jusqu'au n°143 ; vous voici face à l'entrée du **Fort de Champigny (5)**. Depuis le portillon situé à l'extrême gauche, vous pouvez vous y aventurer pour en découvrir l'intérieur. Puis contournez le fort par la droite via le sentier qui longe les fossés.

En débouchant de l'autre côté, engagez-vous à droite sur *la route de la Libération*. Traversez la rue au premier passage piéton pour emprunter le trottoir de gauche sur 900 m. À votre arrivée sur un important carrefour, continuez tout droit en direction de Vitry-le-François. À la prochaine intersection, tournez à gauche sur *la rue des Bordes*. 850 m plus loin, sur votre droite, voici l'entrée du **parc départemental des Bordes (6)**.

Non loin, sur *l'avenue Champlain*, se trouve le **Centre Technique de Tir à l'Arc Sportif**. Implantée sur ce site depuis plus de 160 ans, la compagnie propose, sur réservation, des initiations et des temps de découverte à destination des groupes, permettant d'appréhender ce sport alliant précision, maîtrise de soi et concentration.

À la sortie du parc, revenez sur vos pas en tournant à gauche dans *la rue des Bordes*, laissez passer 2 rues, puis tournez sur *l'allée des Buissons*. Suivez ce sentier piéton jusqu'à rejoindre, sur votre droite, *la rue des Prés de Champlain*. Au bout de cette rue, prenez à gauche sur *le chemin des sonnettes*, puis tournez à droite dans *la rue du bois* en face du parking. Arrivé sur *la route de Provins*, traversez au passage piéton afin de rejoindre de l'autre côté *la rue Danielle Casanova*. À l'extrémité de cette rue, engagez-vous à droite dans *l'avenue de Pince Vent*. Tournez au prochain carrefour à feu à gauche dans *la rue du chemin du Belvédère* et dirigez-vous jusqu'au **golf d'Ormesson (7)**.

À l'entrée du golf sur votre droite, empruntez le chemin engazonné longeant le mur en pierre

du domaine. Continuez en suivant le mur et découvrez au bout de la rue **l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (8)**.

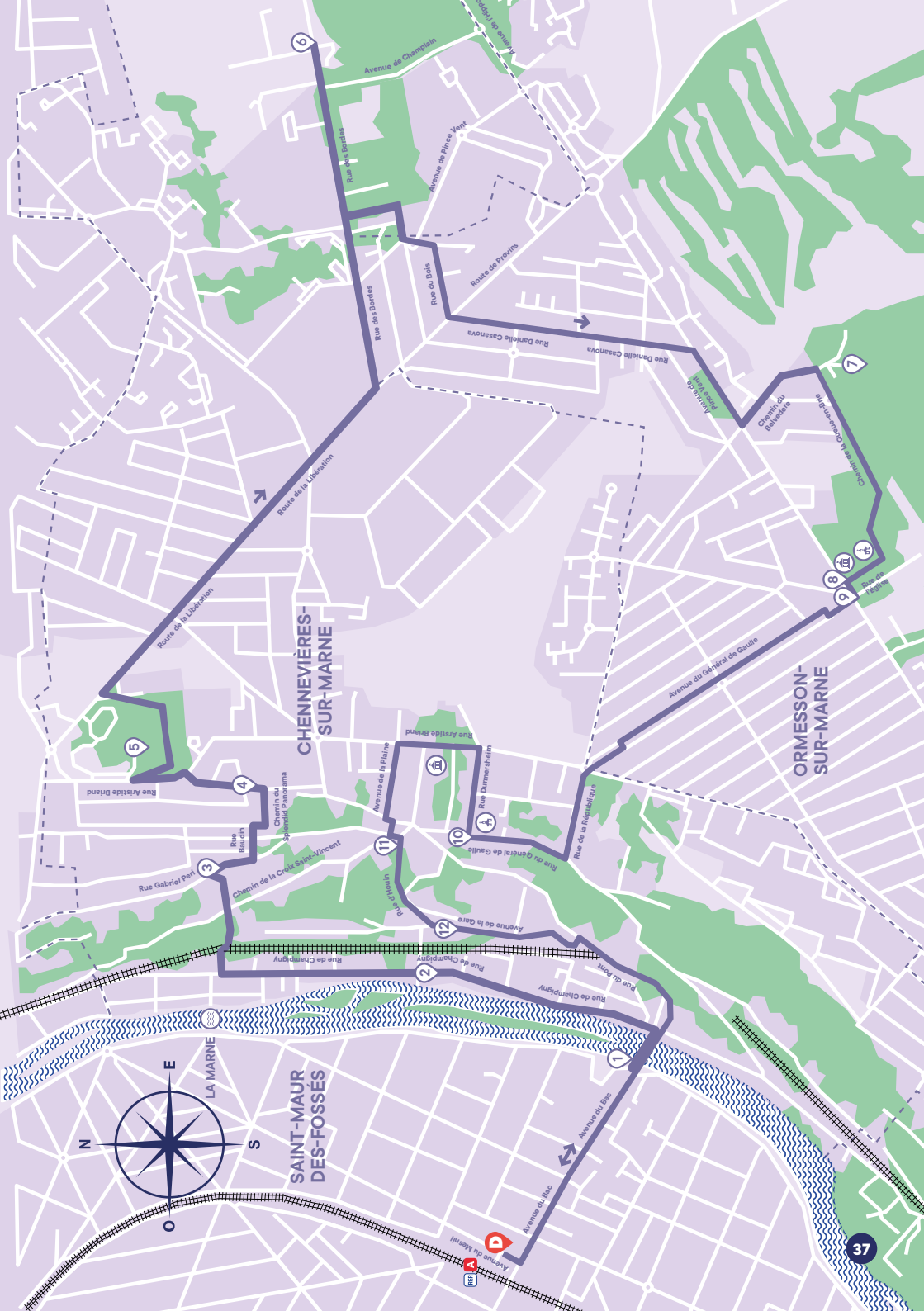
En débouchant sur *l'avenue Wladimir d'Ormesson*, tournez à gauche, et dirigez-vous jusqu'à l'entrée principale du **Château d'Ormesson (9)**, où l'on bénéficie depuis la grille de la plus belle perspective sur l'édifice.

Face au château, remontez la large *avenue du Général de Gaulle* jusqu'au deuxième rond-point. Prenez en face *la rue de la République* en direction de Saint-Maur-des-Fossés, et tournez à droite à la deuxième intersection *rue du Général de Gaulle*. Au cœur du **vieux Chennevières (10)**, au bout de 200 m sur votre gauche, l'Espace Charles de Gaulle, reconnaissable à sa tourelle, donne accès en contrebas aux vignes du Clos Saint-Vincent. Juste à côté, voici l'ancienne mairie de Chennevières-sur-Marne, construite en 1886. Derrière ce bâtiment, sur un coteau dominant la Marne, les Terrasses de Chennevières offrent l'une des vues panoramiques les plus remarquables sur la région parisienne.

Face au parking, poursuivez dans *la rue Durmersheim* et observez l'arrière de l'église Saint-Pierre de Chennevières, datant du XIII^e siècle. Continuez jusqu'au 2^e croisement et tournez à gauche *rue Aristide Briand*. À 200 m, traversez tout droit l'important carrefour à feux et empruntez la 1^{re} rue à gauche, *avenue de la Plaine*. Au bout de la rue, prenez à gauche *la rue du Général de Gaulle*, puis quelques pas plus loin, *la rue Liborel* sur votre droite. À l'extrémité, tournez à gauche *rue de Bry*, pour passer devant une belle **demeure à pans de bois (11)**.

Empruntez à droite le chemin piéton qui descend sur *la rue d'Houin*, puis poursuivez jusqu'au croisement avec *l'avenue de la Gare*. Tournez à gauche et découvrez **l'ancienne gare ferroviaire (12)**.

Continuez en remontant sur 400 m *l'avenue de la Gare* jusqu'à l'intersection avec *la rue du Pont*. Descendez cette rue, traversez de nouveau le pont de Chennevières, puis poursuivez tout droit *avenue du Bac* sur 600 m jusqu'au **point de départ (D)**.



CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

ORMESSON-SUR-MARNE

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

LA MARNE



37

Route de la Libération

Route de la Libération

Avenue du Général de Gaulle

Rue des Bordes

Avenue de Plaisance

Avenue de la Plaine

Rue de Champigny

Avenue du Bac

Rue Gabriel Péri

Chemin de la Croix Saint-Vincent

Rue d'Yvain

Rue du Général de Gaulle

Rue du Bonk

Rue Bourdin

Chemin du Soudan Panorama

Rue Aristide Briand

Rue Durmerstein

Rue de la République

Rue Aristide Brand

Rue de la Grander

Rue du Bois

Route des Proxins

Rue Danielle Casanova

Rue de la Vierge

Chemin du Barbaste

Chemin de l'Ormeauville

Rue de l'Église

6

15

3

4

11

10

12

2

1

7

8

5

9

37

À VOIR SUR LE PARCOURS

📍 Les coteaux de la Marne

À flanc de coteau et sur les rives de la Marne, observez les villas à l'architecture anglo-normande ou les maisons en meulière de style Art Nouveau, et notamment une partie des bâtiments du Château de l'étape situés à l'entrée de *la rue de Champigny*. Avant 1865, on arrivait à Chennevières par un bac qui accostait à proximité.

📍 L'Écu de France

Bâti en 1717, cet ancien relais de poste permettait aux voyageurs de se reposer durant leurs longs voyages. La famille Brousse, propriétaires des lieux depuis quatre générations, a contribué à la création du guide « Les Grandes Tables du Monde ». Son environnement bucolique a servi de cadre à de nombreux tournages de films, dont « La fleur de l'âge » de Nick Quinn. Sa terrasse au bord de l'eau a reçu la visite de nombreuses célébrités.

📍 La Plaine des Bordes



Le parc départemental des Bordes offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités de loisirs : mini-golf, parcours sportif ou d'orientation, jeux de raquettes, de ballons. Du prêt de matériel est proposé aux beaux jours. L'association Val Bio Île-de-France gère sur la plaine un jardin d'insertion en maraichage biologique.

📍 Le golf d'Ormesson



Doté de 18 trous, il s'étend sur 54 hectares au sein d'un espace vallonné et boisé. C'est l'un des tous premiers parcours construits en France par le Comte Wladimir d'Ormesson, dès 1925.

📍 Le Château d'Ormesson



Datant des XVI^e et XVII^e siècles, en pierre de taille et briques, il est toujours propriété de l'illustre famille. S'inscrivant dans un vaste parc à la Française dessiné par Le Nôtre, et doté notamment d'une esplanade « en fer-à-cheval » autour du grand canal, le domaine fut le lieu d'inspiration et de séjour de nombreux écrivains, comme La Fontaine, Mme de Sévigné, Mme de Staël ou Diderot. Des visites sont organisées régulièrement sur inscription au préalable : infos sur exploreparis.com

i ET AUSSI

voir parcours n°9 : la tour hertzienne de Chennevières, le Fort de Champigny, l'ancienne gare de Chennevières.

PARCOURS 9

La plaine qui déborde

📍 Le Plessis-Trévisé et Chennevières-sur-Marne

📏 11 km

🕒 2h30 de marche

→ Aller simple

> Accès en voiture conseillé
ou bus n°209 arrêt Château des Tourelles

ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) au parc du Château des Tourelles, 19 avenue de la Maréchale au Plessis-Trévisé.

Au sortir du parc, sur votre droite, remontez l'avenue de la Maréchale et tournez à gauche à la prochaine intersection avenue du Domino Noir. Au bout de la rue, empruntez par la gauche le Rond-point du Val Roger et tournez à gauche sur l'avenue

du Val Roger. Au prochain carrefour, placé en son centre, la grille du Château de la Lande (1) est le dernier vestige encore visible de l'édifice démolé en 1943.

Poursuivez tout droit, derrière la grille, sur l'avenue du parc de la Lande. Au croisement, la rue se divisant en deux, empruntez comme bon vous semble l'une ou l'autre des deux bifurcations qui se rejoignent quelques mètres plus loin. À l'intersection

avec *l'avenue du Chemin Vert*, tournez à droite puis à gauche au croisement avec *l'avenue du Tramway*. Au rond-point, continuez tout droit sur *l'avenue Ardouin* pendant 300 m. En plein cœur du centre-ville du Plessis-Tréville, à la fourche au niveau du kiosque présent sur l'esplanade du marché couvert, continuez à droite sur *l'avenue Ardouin*. 100 m plus loin sur votre droite, devancée par un jardin aux tracés rectilignes, une élégante villa bourgeoise abrite depuis 1923 la **Mairie du Plessis-Tréville (2)**.

Après avoir parcouru 400 m, au rond-point, prenez *l'avenue Saint-Pierre* sur votre droite. Au prochain carrefour à feux, continuez tout droit sur *l'avenue Maurice Ponroy*. Au bout, cette rue se prolonge en chemin piétonnier vous menant dans l'espace naturel de la Plaine des Bordes. Empruntez ce chemin et au prochain rond-point poursuivez tout droit sur *la rue des Bordes*. 150 m après le 2^e rond-point, vous voici à l'entrée du **parc départemental de la Plaine des Bordes (3)**.

Après avoir découvert le parc, continuez sur *la rue des Bordes* puis tournez à gauche à la prochaine intersection sur *l'avenue Champplain*. Après environ 150 m, sur votre droite, se trouve le Centre Technique et Régional de Tir à l'Arc. Implantée sur ce site depuis plus de 160 ans, la compagnie propose, sur réservation, des initiations et des temps de découverte à destination des groupes, permettant d'appréhender ce sport alliant précision, maîtrise de soi et concentration.

Revenez sur vos pas en tournant à gauche dans *la rue des Bordes*, laissez passer 2 rues, puis poursuivez sur près d'1 km jusqu'à l'intersection avec *la route de la Libération, route départementale 4*. Prenez à droite et parcourez cet axe sur 1,5 km en direction de la Tour Hertzienne, facilement reconnaissable au loin par sa hauteur et ses couleurs rouge et blanche. Au carrefour avec *la rue Molière*, traversez au passage piéton pour empruntez le trottoir de gauche. 150 m après la station-service, tournez à gauche dans une rue menant à l'arrière du **Fort de Champigny (4)**.

Suivez le sentier piétonnier longeant les fossés et permettant de contourner l'édifice par la gauche. Débouchant de l'autre côté, sur le parking de l'entrée principale, effectuez éventuellement une halte dans cet environnement

boisé. Traversez au passage piéton face au parking du fort pour emprunter le trottoir d'en face et descendez à gauche *la rue Aristide Briand*. À la prochaine intersection, engagez-vous tout droit sur le sentier engazonné et continuez sur le cheminement piéton. Au bout, empruntez en face *la ruelle Colombert* jusqu'au prochain croisement. Au niveau du commissariat de police, tournez à droite et près du parking, faites une halte au **parc Corot (5)**, créé en 1959 dans une ancienne propriété.

Revenez sur *la rue du Général de Gaulle* pour poursuivre votre chemin jusqu'à atteindre un important carrefour dans le centre-ville de Chennevières-sur-Marne. Traversez-le et continuez tout droit en face toujours sur *la rue du Général de Gaulle* en direction de l'Espace Charles de Gaulle. Reconnaisable à sa tourrelle, il donne accès en contrebas aux vignes du Clos Saint-Vincent. Juste à côté, voici l'ancienne mairie de Chennevières-sur-Marne, construite en 1886. Derrière ce bâtiment, sur un coteau dominant la Marne, les **Terrasses de Chennevières (6)** offrent l'une des vues panoramiques les plus remarquables sur la région parisienne.

À gauche de l'ancienne mairie, prenez le chemin piétonnier *du passage de l'école* et descendez les escaliers pour rejoindre *la rue du Pont*. Tournez à gauche sur cette rue et traversez-là au prochain passage piéton pour empruntez le trottoir de droite. À 150 m, prenez *la rue de la Marne* sur votre droite. Au bout, tournez à droite *avenue de la Gare* jusqu'au n°34 où se situe **l'ancienne gare de Chennevières (7)**.

Continuez sur *l'avenue de la Gare* et à la prochaine intersection prenez à gauche *la rue d'Houin* traversant sous la voie ferrée. Au bout, tournez à gauche *rue de Champigny*. À ce croisement, le prestigieux restaurant l'Écu de France fait face à la Marne. Poursuivez sur 700 m et engagez-vous sur *le pont de Chennevières* pour franchir La Marne et rejoindre Saint-Maur-des-Fossés. Continuez tout droit sur *l'avenue du Bac* jusqu'à votre point d'arrivée : **la gare La Varenne – Chennevières (A)**.

À VOIR SUR LE PARCOURS

◊ Le Château des Tourelles



La bâtisse se trouve dans un parc de 4000 m² au caractère romantique. La dénomination du manoir, construit vers 1882, provient des deux tours poivrières placées à ses angles en façade. En meulière, orné de briques et de pierres, il témoigne de l'architecture bourgeoise francilienne du XIX^e siècle. Restauré par le célèbre architecte Viollet-le-Duc, le château est devenu depuis 2001 un lieu d'exposition d'art contemporain. Infos : www.chateau-tourelles.fr

◊ La tour hertzienne de Chennevières



Achevée en 1972 et s'élevant à 123 m de hauteur, c'est alors la plus haute tour de télécommunications jamais construite en France.

◊ Le Fort de Champigny

Bien que situé à Chennevières, sa dénomination vient du fait qu'il servait à la protection de la ville de Champigny-sur-Marne. Représentatif de l'architecture militaire du XIX^e siècle, intégré à la seconde ceinture fortifiée de Paris construite vers 1880, le site s'étend sur 4 hectares. Un important programme de restauration a permis récemment de le mettre en valeur.



◊ L'ancienne gare de Chennevières

Construit en 1929 sur la ligne de la Grande Ceinture de Paris, cet édifice est paré de briques rose saumon, présentant un soubassement en pierres de taille et un décor de céramique vert clair. Le service voyageur a été interrompu en 1939.

i ET AUSSI

voir parcours n°8 : les côteaux de la Marne, l'Écu de France, la Plaine des Bordes.

Le saviez-vous ?

C'est un cas unique en France, le Plessis-Trévisé n'est doté d'aucune « rue », seulement des avenues, ronds-points et des allées. Composée initialement de deux domaines, l'utilisation de ces termes s'est perpétuée pour nommer les nouvelles voies.

L'italianité du nom du Plessis-Trévisé provient du Maréchal Mortier, propriétaire à l'époque d'un domaine sur la future commune, et fait duc de « Trévisé » par Napoléon suite à sa brillante campagne d'Italie.

PARCOURS 10

Le nez en l'air, les pieds sur le green

📍 Ormesson-sur-Marne, La Queue-en-Brie et Noisieu

📏 14,5 km

🕒 3h15 de marche

🔄 En boucle

> Accès en voiture conseillé
ou bus n°440 arrêt Le Château



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) devant la grille du Château d'Ormesson à l'extrémité de l'avenue du Général de Gaulle.

Observez depuis la grille la plus belle perspective sur le château. Puis dirigez-vous à droite sur l'avenue Olivier d'Ormesson en direction de Créteil.

Au carrefour à feux prenez la première à gauche vers Sucy-en-Brie, sur l'avenue Maurice Schumann. Longez le mur d'enceinte du domaine puis empruntez au niveau du virage, sur votre gauche, le sentier piéton arboré qui descend jusqu'à la rivière **Le Morbras (1)**.

Après avoir traversé la rivière, poursuivez tout droit pour remonter le chemin sur

650 m. Au bout du sentier, engagez-vous sur votre gauche dans *la rue du Général de Gaulle*. Poursuivez tout droit jusqu'au bout de *la rue Alexandre Milard* pour atteindre, après un virage, le centre historique de Noisheu. L'ancienne mairie fait face à **l'église Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Philippe (2)**

Continuez par la droite sur *la rue Léon Bresset* jusqu'au carrefour à feux, puis tournez à droite dans *l'avenue Pierre Mendès-France*. Après *la place de la Mairie* prenez *l'allée René Dessert/Chemin de Brie* sur votre gauche en direction de la crèche. Poursuivez tout droit sur cette voie semi-piétonne jusqu'au carrefour avec *la rue Denis Diderot*. Continuez face à vous sur *la rue Raymond Paulvaiche* pour atteindre au bout **la forêt de Notre Dame (3)**.

Prenez l'allée forestière qui dans le prolongement de la rue entre dans les bois. Après 350 m, au grand carrefour, prenez *le chemin de la Gueule Noire*, le deuxième à gauche. À la première intersection dirigez-vous ensuite sur le chemin à gauche, *allée blanche*. Après 900 m, au bout du chemin, tournez à droite. Vous débouchez après 1,5 km sur **l'imposant carrefour des huit routes (4)**.

Prenez la troisième allée sur votre gauche, *la Route royale*, en direction du Pavillon des Friches. Poursuivez jusqu'au premier croisement et tournez à gauche sur *le Chemin Noir*. Suivez le chemin pour pénétrer dans le Domaine des Marmousets. **Son château (5)** apparaît sur votre droite derrière ses douves, en lisière de forêt.

Poursuivez tout droit sur la grande allée principale pour longer le parc. 500 m plus loin, sur votre gauche, voici le Centre départemental de modélisme, une structure dédiée au pilotage de modèles réduits. Rejoignez toujours face à vous *la route départementale 4* pour la traverser aux feux tricolores et prendre à gauche. Engagez-vous dans la première rue à droite, *le chemin de la Pompe*, puis tournez à gauche sur *la rue Renard*. Au virage, faites une halte **au parc des Impressionnistes (6)** accessible sur votre gauche.

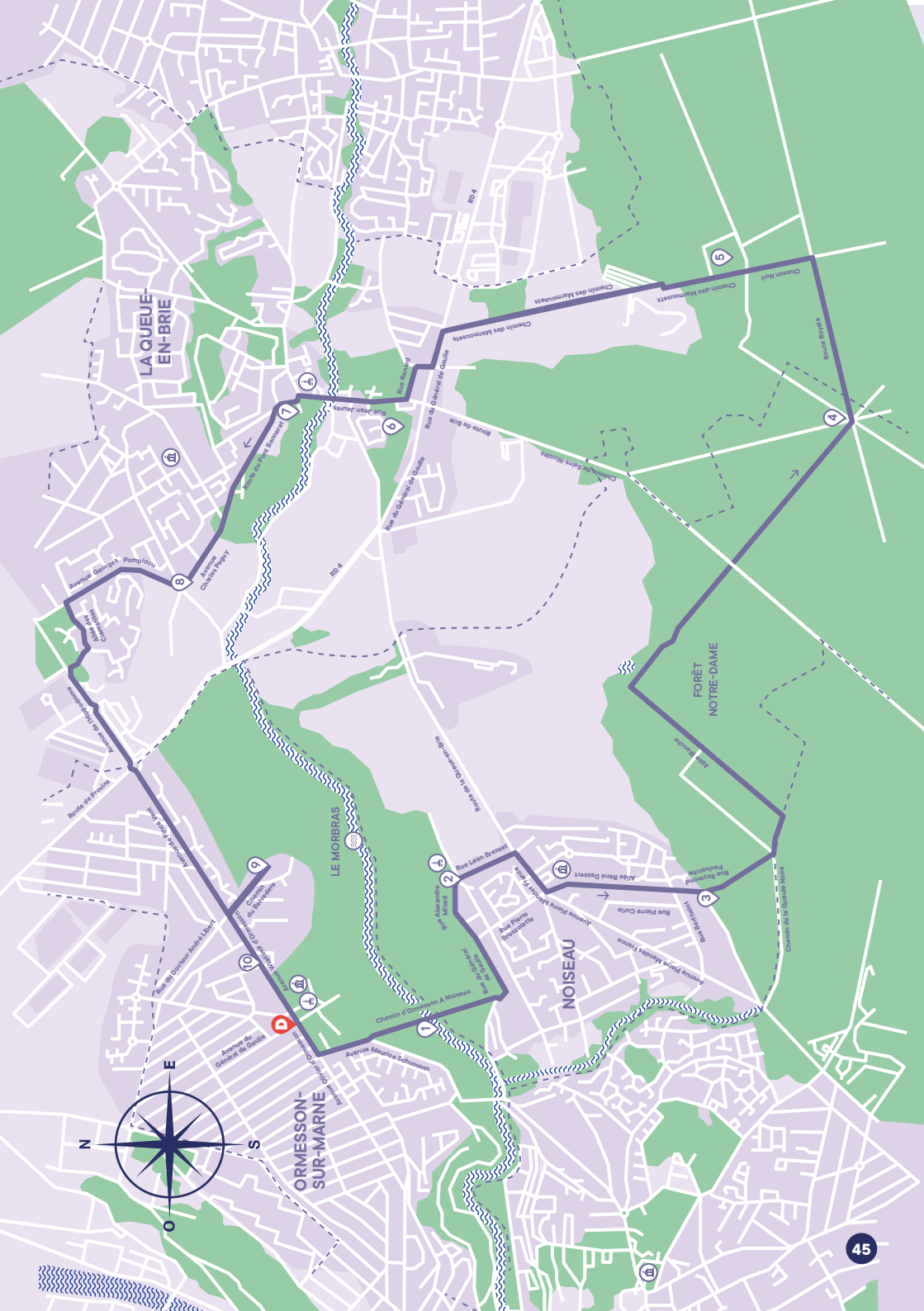
À la sortie du parc (par l'accès où vous êtes entré) prenez à gauche pour suivre *la rue Jean-Jaurès* jusqu'au centre ancien de La Queue-en-Brie. Vous pouvez observer un lavoir du XIX^e siècle. Au bout de cette rue, découvrez l'église Saint Nicolas construite au XIII^e siècle. Au fond du parking face à l'église, cherchez les vestiges **d'une tour médiévale (7)**, dont seule subsiste la base des murs.

Poursuivez en remontant *la rue Jean Jaurès* et engagez-vous dans la première rue à gauche, *route du Pont Banneret*. Empruntez-la sur 600 m pour continuer face à vous sur *l'avenue Charles Péguy*. À 300 m, aux feux tricolores, **une table d'orientation (8)** permet de contempler le paysage champêtre.

Continuez tout droit sur 600 m en direction de Chennevières/Ormesson sur le sentier parallèle à *l'avenue Georges Pompidou*. Tournez dans la deuxième rue à gauche, *l'allée des Clématites*. Juste avant l'école maternelle, engagez-vous dans l'impasse à droite, puis continuez sur le sentier traversant un espace boisé jusqu'au rond-point. Prenez à gauche *l'avenue de l'Hippodrome* en direction d'Ormesson-sur-Marne. À 500 m, au deuxième rond-point, continuez tout droit sur 750 m. Pour découvrir **le golf d'Ormesson (9)**, tournez à gauche au prochain carrefour à feux dans *la rue du Chemin du Belvédère*.

Revenez sur vos pas et dirigez-vous à gauche sur *l'avenue Wladimir d'Ormesson*. Le n°12 marque l'entrée **d'un ancien sanatorium (10)**.

En continuant sur l'avenue, après la Mairie d'Ormesson-sur-Marne, tournez à gauche pour atteindre l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Puis revenez sur *l'avenue Wladimir d'Ormesson* afin de rejoindre votre point de départ, **l'entrée principale du Château d'Ormesson (D)**.



LA QUEUE-EN-BRIE

LE MORBRAS

NOISEAU

FORÊT NOTRE-DAME



À VOIR SUR LE PARCOURS

📍 Le Massif de l'Arc Boisé



Les forêts de Grosbois, de Notre-Dame et de la Grange forment le Massif de l'Arc Boisé, vaste ensemble forestier de 3 000 hectares étendu sur trois départements.

📍 Le Domaine des Marmousets



Situé sur la commune de La Queue-en-Brie, le parc classé Espace Naturel Sensible, offre 19 hectares de nature et de promenade en bordure de forêt. À proximité, se dresse un château cerné de douves, agrémenté d'un jardin à la française. L'architecture de la bâtisse se laisse contempler depuis l'esplanade face aux bâtiments. Un peu plus loin, une grotte glacière servait au XVIII^e siècle à conserver les aliments.

📍 Le parc des Impressionnistes

Cet espace vert de près de 2 hectares a ouvert ses portes en 2023 à La Queue-en-Brie. Créé en hommage au peintre Henri Rouart, le parc a été aménagé sur le domaine où vivait la famille de ce maître de l'école impressionniste, élu maire de la commune en 1891.

📍 L'église de La Queue-en-Brie



Elle abrite une statue de Saint-Nicolas (XVI^e siècle), classée par les Monuments Historiques en 1915. Au cours de travaux de nombreuses pierres tombales ont été découvertes, dont près de 300 squelettes, toujours à l'étude au sein du laboratoire du Musée de l'Homme.

📍 L'ancien sanatorium d'Ormesson

Cet établissement a été créé en 1888 et transformé par la suite en maison d'accueil spécialisée. À proximité du portail, un petit pavillon en bois provenant de l'exposition universelle de 1889, servi pendant longtemps de logis au jardinier. En arrière-plan, la silhouette de l'ancienne chapelle de l'institution se distingue.

i ET AUSSI

voir parcours n°8 : le Château d'Ormesson, le golf d'Ormesson.

PARCOURS 11

Le sentier d'interprétation agricole

📍 Périgny-sur-Yerres et Mandres-les-Roses

📏 8 km

🕒 2h de marche

🔄 En boucle

> Accès en voiture conseillé
ou bus n° 423 arrêt Maison
de la Nature



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) à la Maison de la Nature et de l'Environnement, route de Brie-Comte-Robert à Périgny-sur-Yerres.

Jalonné par 17 panneaux d'information, le sentier d'interprétation agricole permet de découvrir les produits locaux, de reconnaître les cultures, de mieux comprendre les techniques de production. Oscar, le renard, vous accompagnera tout au long de ce parcours !

Ce sentier est balisé, laissez-vous guider !

Orientez-vous grâce aux panneaux de signalisation « Grande Boucle », disposés aux intersections les plus importantes, et aidez-vous également de la carte pour bien suivre votre cheminement.

Au niveau du **premier panneau informatif (p.1)**, situé sur le sentier derrière la Maison de la nature et de l'environnement, empruntez le chemin délimité par des haies. Vous traversez sur 850 m le Domaine

de Saint-Leu, lotissement agricole composé exclusivement d'exploitations maraîchères. Découvrez les différentes productions légumières plantées en pleine terre ou à l'abri sous des serres-tunnels (p. 2 à 4).

Au bout du chemin, poursuivez à droite sur le sentier sur environ 200 m jusqu'au croisement avec une route et prenez à gauche *la rue de la Fossé Parrot* située sur Mandres-les-Roses (p. 5). À 100 m à droite, continuez sur cette rue sur environ 700 m en parcourant le Domaine de Rosebrie (p. 6 et 7).

Tournez à droite sur le chemin, jusqu'au croisement à 200 m avec la Végétale, voie verte du Val-de-Marne. Empruntez-là par la gauche. Ce tronçon a été aménagé à la place de la voie ferrée empruntée jusqu'au XX^e siècle par le « train des roses », chargé d'acheminer chaque jour sur Paris les productions florales des alentours. À 300 m, traversez *la rue de Verdun* pour poursuivre en face. À l'entrée du chemin, la ferme traditionnelle éducative est installée dans l'ancienne gare de Mandres. Principalement ouverte à l'attention des scolaires et des centres de loisirs, elle permet la découverte des activités d'élevage et de culture (p. 8).

Vous suivez la Végétale sur 750 m dans un environnement champêtre (p. 9 à 11), puis quittez l'itinéraire en tournant à gauche sur *la rue Auguste Dupin*. Sur le Domaine de Roseval, autre lotissement historiquement horticole, voici sur votre gauche, le long de la rue, le Centre de productions florales et horticoles de Grand Paris Sud Est Avenir puis la pépinière départementale. C'est ici que sont cultivés les végétaux qui embellissent nos villes (p. 12).

Au bout de *la rue Auguste Dupin*, prenez à droite sur *la rue François Coppée* jusqu'au carrefour. Contournez le rond-point et dirigez-vous en face dans *le chemin de Yerres à Brie*, dont l'accès est fermé aux véhicules par une barrière verte (p. 13). Poursuivez jusqu'au prochain carrefour pour tourner à gauche sur *le Chemin Vert*. Vous débouchez alors à l'entrée de *la rue René Thibault* située sur votre gauche.

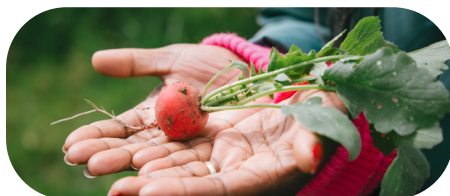
Après 450 m, continuez tout droit sur *la ruelle des Champs*, pour atteindre le centre-ville de Mandres-les-Roses. Tournez à gauche dans *la rue du Général Leclerc*. Observez au passage les nombreuses cours, à l'habitat ancien, réparties de part et d'autre de l'artère commerçante. En remontant la rue, n'hésitez pas à rentrer sur votre gauche dans l'enceinte de la Ferme de Monsieur, actuel Hôtel-de-Ville, pour contempler l'ensemble des bâtiments et le colombier (p. 14).

Au bout de *la rue du Général Leclerc*, prenez au carrefour à droite *la rue de Brie*, en direction de Périgny-sur-Yerres (p. 15). À 350 m, engagez-vous à gauche dans *la rue de Servon* se terminant en cul-de-sac. Dans le prolongement, poursuivez sur le chemin traversant des champs de céréales sur 550 m. Au bout, tournez sur votre gauche pour suivre le chemin amenant de nouveau sur le Domaine de Saint-Leu. Longeant l'arrière des serres agricoles, traversez à 450 m *la rue de La Fossé Parrot* et poursuivez en face sur l'itinéraire.

Contournez les différentes parcelles agricoles, entrecoupées parfois d'espaces boisés, comme le bois de Saint-Leu (p. 16) sur environ 1,7 km (p. 17) jusqu'au **point de départ à la Maison de la Nature et de l'Environnement (D)**.

À VOIR SUR LE PARCOURS

📍 Les cultures du Plateau Briard



Les Domaines de St-Leu et de Rosebrie regroupent une dizaine d'exploitations maraîchères sur une centaine d'hectares. Les maraîchers exploitent de petites surfaces, mais emploient de nombreux salariés pour la récolte et les travaux divers. La majorité des maraîchers du secteur sont des producteurs-vendeurs : ils vendent eux-mêmes leur production sur les marchés. C'est pour cette raison qu'ils cultivent une si grande variété de légumes en été comme en hiver : chou vert, navet, chou fleur, carotte, poireau, mâche, laitue, épinard, radis, petit pois, tomate...

📍 Le paysage mosaïque



Petites parcelles de grande culture, serres, prairie et chevaux, lotissement, bosquets, jachère, friches, habitations plus anciennes...

le Plateau Briard offre une mosaïque d'espaces qui reflètent une diversité d'activités et d'usages qui doivent cohabiter. Les couleurs changent au fil des saisons et des cultures : le doré des blés, le vert des laitues, le rouge des tomates, le jaune des champs de colza...

📍 Le centre de productions horticoles de GPSEA

Cette structure est un service de l'intercommunalité Grand Paris Sud Est Avenir. Inaugurée en 2005, elle approvisionne aujourd'hui en végétaux (fleurs, arbustes, arbres) une dizaine de communes du Territoire. Une équipe de 26 personnes s'occupe de 5,4 ha de pépinière et 1,6 ha de serres. Le centre accueille des groupes aux profils variés pour des visites pédagogiques et organise des ateliers de rempotage.



📍 La pépinière départementale

C'est sur un terrain de Mandres-les-Roses, au cœur d'un ancien site cultivé, qu'a été créée cette pépinière en 1973. Berceau de nombreuses plantations du Val-de-Marne, c'est également un conservatoire de collections végétales. Aujourd'hui, cette structure départementale gère près de 4 900 arbres (feuillus et conifères), 5 000 arbustes, 3 600 rosiers et 150 scions porte-greffes pour les arbres fruitiers. Elle dispose en outre d'une précieuse plantation de lilas. Des visites guidées sont proposées ponctuellement.

i ET AUSSI

voir parcours n°8 : la Maison de la Nature et de l'Environnement, la Ferme de Monsieur.

PARCOURS 12

Art de rue à Alfortville

📍 Alfortville

📏 8 km

🕒 2h de marche

→ Aller simple

> Accès par le métro 8 conseillé,
station École vétérinaire de
Maisons-Alfort



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) à la sortie n°2 de la station de métro Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort.

À la sortie du métro, dirigez-vous vers le carrefour avec l'avenue du Général de Gaulle, puis traversez à gauche en direction d'Alfortville pour rejoindre la rue Eugène Renault. Empruntez-la sur 500 m et tournez à la 5^e à gauche sur la rue de Véron. La première fresque murale se situe au sein du square Tony Garnier. Créée en 2011, l'artiste Pittorex a réalisé une œuvre dénommée « **Droits de l'enfant** » (1), on peut y lire un extrait de la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

Poursuivez sur la rue de Véron et prenez à 450 m la 2^e à droite, rue de Seine, puis rue Marcelin Berthelot à gauche. À l'angle, sur la façade du groupe scolaire Octobre, JACE a créé en 2020 une fresque représentant des « **Gouzous** » (2), les personnages fétiches de l'artiste, qui jouent avec des livres, chiffres et lettres. Au 76 de la même rue, au-dessus de l'entrée « Garçons - Filles », ils se rendent à l'école.

Au bout de la rue, empruntez le chemin piéton à gauche afin de revenir sur la rue Véron. Prenez à droite et tournez à 150 m à droite rue Parmentier. Au n°26, découvrez la fresque « **Fond marin corail** » (3) réalisée en 2022 par 2RODE.

Continuez sur la rue Parmentier et tournez à gauche sur la rue Volta. Au bout de cette rue, tournez à droite, rue du Port à l'Anglais jusqu'au n°22 au niveau du transformateur électrique près du parking. Contemplez une seconde œuvre de 2RODE, « **Jungle square** » (4), fresque colorée représentant des animaux de la jungle.

Revenez sur vos pas, puis poursuivez jusqu'au carrefour à feu à hauteur du commissariat, et tournez à gauche sur la rue de Véron, puis à droite sur la rue Voltaire. Au n°18, admirez la fresque murale de l'artiste ALBER embellissant le mur de la résidence pour personnes âgées Voltaire. Créée en 2021, elle révèle le « **Portrait de 3 femmes** » (5).

À l'extrémité de la rue, tournez à droite rue Paul Vaillant-Couturier. Au n°163, à l'angle avec la rue Louis Blanc, remarquez l'**art-moire électrique** (6) qui rend hommage aux grands inventeurs ayant marqué l'histoire de l'électricité.

Poursuivez jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, puis contournez le bâtiment par la droite, rue Joseph Franceschi. À 200 m, rejoignez le POC, ancienne manufacture de caoutchouc reconvertie en scène artistique. Sur sa façade, le graffeur Grems et son acolyte Opéra ont réalisé en 2017 « **La carte postale de la ville** » (7), une fresque abstraite, colorée et faussement symétrique.

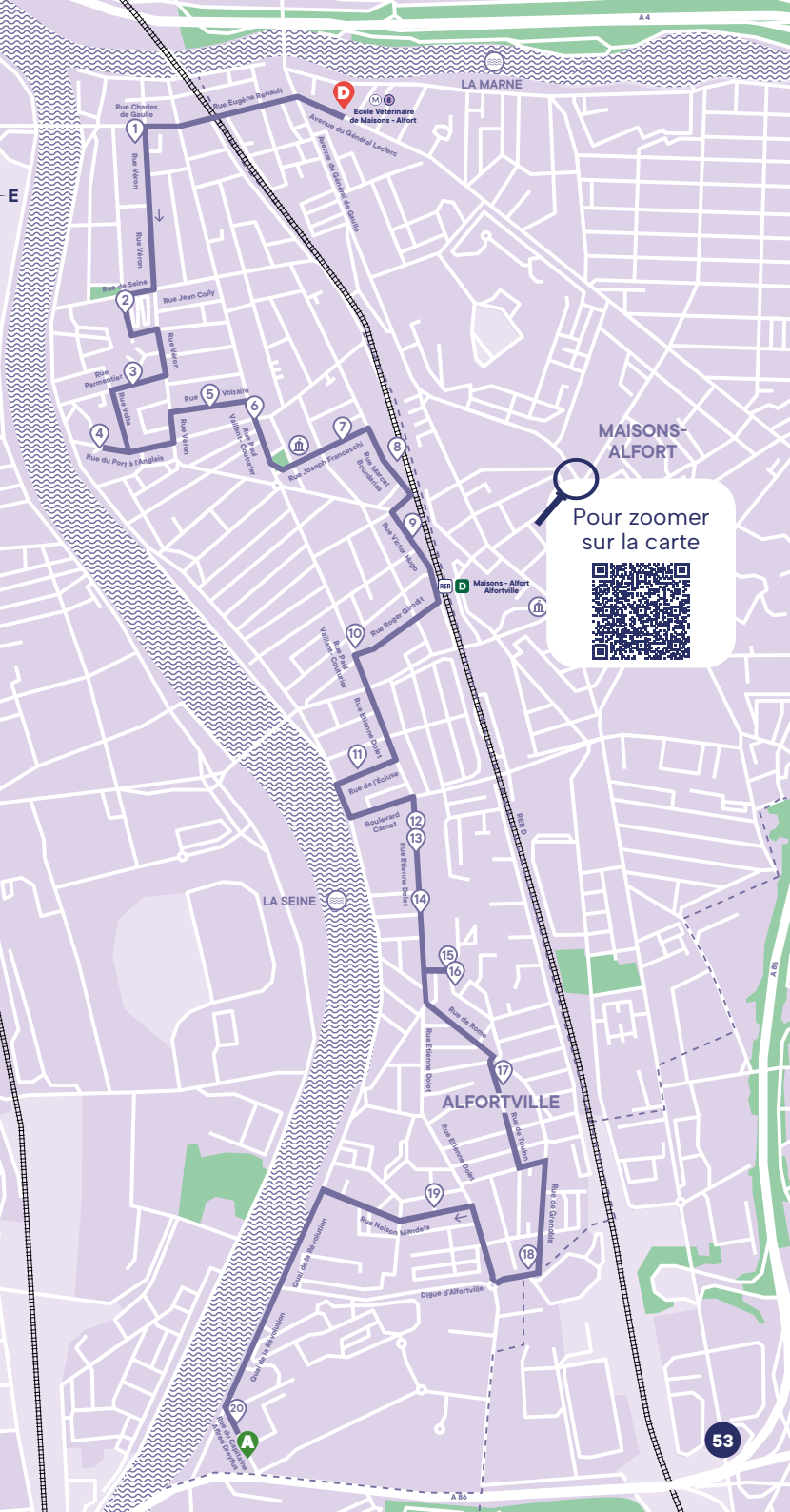
Au bout de la rue, dirigez-vous à droite rue Marcel Bourdarias. À 100 m, face à l'entrée de la clinique La Concorde, 2RODE a réalisé en 2022 une œuvre intitulée « **Bouteille couchée** » (8) symbolisant l'évasion et le voyage paradisiaque.

À l'extrémité de la rue, tournez à droite rue du Président Kennedy, puis à gauche avenue du Général Malleret-Joinville. Après le n°13, sur un transformateur, voici encore une œuvre signée 2RODE, intitulée « **Jungle Dinosaur** » (9) et réalisée en 2022.

Après la gare RER de Maisons-Alfort/Alfortville, empruntez la 1^{re} rue à droite après la pharmacie, rue Roger Girodit. À l'angle, contemplez la **fresque** (10) réalisée par Benjamin Laading en 2023. Elle se situe au niveau du square.

Au bout de la rue, tournez à gauche sur la rue Paul Vaillant Couturier. Après 350 m, engagez-vous à la 5^e rue à droite sur la rue de l'écluse. À hauteur du n°12 découvrez l'œuvre « **Le fond marin navire** » (11) réalisée par 2RODE.

Suite du parcours p. 54 →



MAISONS-ALFORT



Pour zoomer sur la carte



ALFORTVILLE

Dirigez-vous vers la Seine et tournez à gauche sur *le quai Jean Baptiste Clément*. Empruntez la première rue à gauche, *le boulevard Carnot*. À l'intersection avec *la rue Etienne Dolet*, tournez à droite pour découvrir **3 œuvres (12 à 14)**. Les murs du complexe sportif Léo Lagrange ont été recouverts par l'artiste Ceet Fouad d'une fresque sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques. Face au collège Léon Blum, voici une fresque de 2RODE faisant honneur aux arts et au patrimoine de « La ville d'Alfortville ». Un peu plus loin, face au n°76 de la rue découvrez une autre œuvre du même artiste illustrant « les Cultures d'Alfortville ».

Continuez tout droit sur 300 m, puis prenez la première rue à gauche, *allée du 8 mai 1945* en direction de l'école G. Lapierre. A 100 m à gauche, **deux fresques (15)** se côtoient, l'une sur le thème de l'espace créé en 2023 et l'autre sur le thème du surf.

À proximité, contournez la supérette Carrefour pour découvrir la fresque « **Astéroïde** » (16) de 2RODE sur un transformateur électrique.

Revenez sur vos pas et prenez à gauche sur *la rue Etienne Dolet* pour poursuivre votre chemin. Engagez-vous à gauche, *rue de Rome*, en direction du Palais des Sports. À 250 m, prenez la 3^e à droite, *rue de Liège*, puis immédiatement *la rue de Toulon* à gauche. Après la salle de sports Arielle Viala, l'artiste 2RODE a réalisé sur les murets du Square Toulon une fresque à la végétation luxuriante, intitulée « **Nature en ville** » (17).

À 250 m, tournez à gauche *rue de Lyon*, puis à droite, *rue de Grenoble*. À 300 m, au n°38, appréciez « **Les Animaux** » (18) fresque conçue en 2022 par 2RODE.

Poursuivez en tournant à droite sur *la Digue d'Alfortville*, puis reprenez à droite au rond-point *la rue Etienne Dolet*. À 200 m à gauche, après le cimetière, engagez-vous dans *la rue Nelson Mandela*. Sur près de 100 m, la fresque « **L'histoire fluviale du quartier Chantereine** » (19) réalisée en 2020 par le collectif 4FAM, met en valeur l'identité fluviale du quartier.

Au bout de *la rue Nelson Mandela*, tournez à gauche le long de la Seine. Après 750 m, prenez la 2^e à gauche, *rue du Capitaine Alfred Dreyfus*, en direction du centre technique municipal. Au n°2, sur le mur latéral de l'ancienne Cokerie gazière, se trouve la mosaïque « **Le Feu** » (20). Imaginée par Fernand Léger et réalisée en 1954 par son épouse.

Point d'arrivée du parcours (A) : l'arrêt Cokerie, situé face au bâtiment, est desservi par le bus 103, permettant de rejoindre la station Maisons-Alfort – Alfortville du RER D ou la station École Vétérinaire de Maisons-Alfort de la ligne 8 du métro.

PARCOURS 13

Bonneuil sous l'œil des graffeurs

📍 Bonneuil-sur-Marne

📏 2 km

🕒 40 min de marche

→ Aller simple

> Accès en transports
en commun conseillé.
Bus n° 393 arrêt Stade
de Bonneuil



ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) à l'arrêt de bus Stade de Bonneuil situé sur l'avenue Jean Rostand.

Prenez la direction de Provins en longeant la voie de bus puis tournez à droite à la prochaine intersection, *rue du Mail de Résistance*. À 200 m, au n°21 de la rue, face à la *Place des Libertés*, sur votre droite, une fresque illustrant « **le portrait d'une Femme noire (1)** » figure sur un poste électrique. Le graffeur Sitou a réalisé cette œuvre afin de rendre hommage à l'anniversaire du 27 avril 1848 décrétant l'abolition de l'esclavage en France.

Revenez sur vos pas jusqu'au carrefour à feux et continuez tout droit sur *la rue Jean Moulin* sur 300 m. Au rond-point, tournez à droite sur *l'avenue de Verdun* jusqu'au n°7. Sur votre gauche, les deux postes électriques sont décorés par les portraits d'une infirmière et d'un poilu. Dénommée « **La Paix (2)** », l'œuvre a été réalisée par Jean-Baptiste Clin alias JBC avec l'aide d'une dizaine d'enfants de l'association Léo-Lagrange, dans le cadre de la Semaine de la Paix et de la célébration de l'Armistice de 1918.

Poursuivez sur *l'avenue de Verdun*. Avant d'atteindre la Médiathèque Bernard Ywanne, tournez à droite sur *la rue de la Commune*. Près du petit parc, appréciez à l'arrière de la médiathèque, l'œuvre « **Fenêtre sur jardin (3)** » réalisée par Loraine Motti. Dans le cadre de l'édition 2021 du festival Phénomèn'art, l'artiste s'est imprégnée de ses voyages en Amérique du Sud et du lien avec l'environnement, pour questionner le rapport de l'humain à la nature.

Revenez sur vos pas et tournez à droite sur *l'avenue de Verdun*. À quelques pas se situe le Centre d'art Jean-Pierre Jouffroy, lequel propose différentes expositions d'art. Au croisement avec *l'avenue de Boissy*, continuez tout droit sur *l'avenue du Colonel Fabien*, en direction du centre-ville. À l'angle de la rue, deux armoires électriques, décorées en 2019 par Barny Art et l'association Art'Murs, représentent différents oiseaux illustrant **la « Nature (4)** », thème choisi par les habitants du quartier.

Continuez sur *l'avenue du Colonel Fabien* sur 200 m. À la pharmacie, tournez à droite *rue du Dr Aline Pages*, puis tout de suite à droite sur *l'allée Juliot Curie*. Après la barrière rouge, à 100 m, face à l'école maternelle, un local technique a été remis en couleur en 2018. L'œuvre « **Enfance (5)** » a été réalisée par Artis94, un graffeur val-de-marnais, et de jeunes bonneuillois fréquentant l'Espace Nelson Mandela.

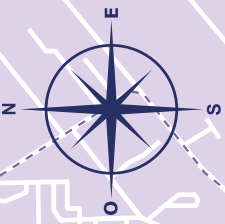
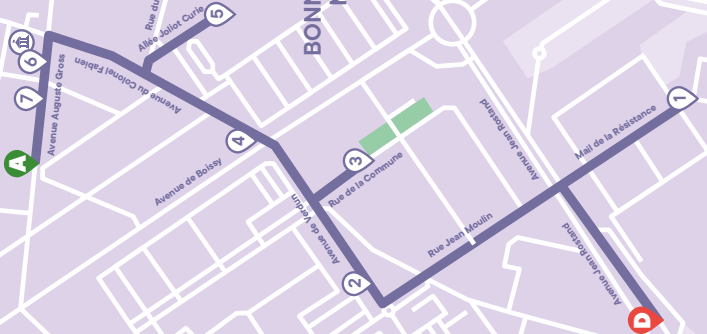
Revenez sur vos pas et à la pharmacie, dirigez-vous à droite sur *l'avenue du Colonel Fabien*. Au prochain carrefour à feux, à 150 m, tournez à gauche en direction de Créteil. Sur le trottoir de droite de *l'avenue Auguste Gross*, admirez la fresque de 60 m de long sur 2,80 m de hauteur. Dénommée « **La Commune de Paris (6)** » et réalisée par les graffeurs du collectif Douze Douze dont Claire Courdavault, JBC, Juan Chac et Léonce ainsi que de l'association Art'Murs, accompagnés par les enfants du centre de loisirs.

Au prochain carrefour, poursuivez sur *l'avenue Auguste Gross*. Après les services annexes de la mairie, à hauteur du n°10, une armoire électrique représente « **Le portrait de Louise Michel (7)** ». Dans le cadre de l'événement de la Quinzaine de la mémoire et de la citoyenneté, Carole B a réalisé cette œuvre en collaboration avec le Centre d'Art Jean-Pierre Jouffroy et la Maison de la Réussite.

Votre point d'arrivée (A) se trouve à 100 m. Sur le trottoir de droite, l'arrêt de bus écoles, situé au n°16 de l'avenue, est desservi par le bus 308 menant à la station Créteil préfecture de la ligne 8 du métro, tandis que l'arrêt sur le trottoir de gauche vous permet de rejoindre la station Sucy-Bonneuil du RER A.

Pour en voir plus, rendez-vous au port de Bonneuil-sur-Marne. Depuis quelques années ce vaste espace industriel accueille des fresques street art sur ses murs ; partez à leur recherche !

BONNEUIL-SUR-MARNE





*Halte champêtre à
Mandres-les-Roses*



Bain de nature !



Le clocher de Sucy



Comme un air de Brooklyn



Jeu de briques sur la gare



Passion selfie



Le pouvoir des fleurs !



La rue est une œuvre d'art



Good vibes à Créteil





lesimprobables.sudestavenir.fr



sudestavenir.fr